

# AMNESTY

LE MAGAZINE DES DROITS HUMAINS

N° 125  
Juin 2026

## MATIÈRES PREMIÈRES, DROITS SECONDAIRES

**HAÏTI**  
Exister face à la violence

**SUISSE**  
Quand le sport devient tribune

**AMNESTY  
INTERNATIONAL**



PROGRAMME « GLOBAL RELIEF »

« L'aide apportée par Amnesty International nous a redonné espoir. Elle nous a permis de nous mobiliser pour défendre nos terres ancestrales et préserver notre communauté. »

Cristobal Martínez, chef de la communauté Tekoha Sauce



© Gustavo Luis Pereira Verly

**Au Paraguay, les membres de la communauté autochtone des Tekoha Sauce poursuivent leur combat pour retourner sur leurs terres. Le programme *Global Relief* les soutient dans leur démarche.**

Les Tekoha Sauce ont été déplacés dans les années 1980 dans le cadre de la construction de la centrale hydro-électrique d'Itaipú. Encore aujourd'hui, ils sont dans l'attente de la restitution de leurs terres ancestrales. Depuis des années, le *Global Relief* – programme d'aide d'Amnesty International – apporte un soutien juridique à la communauté et contribue à préserver les moyens de subsistance menacés des familles concernées.

**Amnesty International fait pression sur le gouvernement et sur la société Itaipú Binacional** afin que la communauté obtienne enfin justice. Les ressources du *Global Relief* permettent à Amnesty International d'assurer une représentation juridique continue. **Une décision de justice favorable a été obtenue en première instance**, mais elle fait actuellement l'objet d'un recours en appel. Notre engagement reste donc indispensable!

**Avec le programme *Global Relief*, nous aidons chaque année des milliers de défenseur-e-x-s des droits humains lorsque leur vie est en danger. Soutenez notre travail en faisant un don : [amnesty.ch/global-relief](https://amnesty.ch/global-relief)**

**Aidez-nous à sauver des vies et à protéger les défenseur-e-x-s des droits humains! Merci de tout cœur.**

Faites un don avec TWINT!

Scannez le code QR avec l'app TWINT  
Confirmez le montant et le don



AMNESTY INTERNATIONAL Section suisse · Speichergasse 33 · Case postale · 3001 Berne

**Impressum** : AMNESTY, le magazine des droits humains paraît tous les trois mois. N° 125, juin 2026. AMNESTY est le magazine de la Section suisse d'Amnesty International. En tant que journal généraliste des droits humains, AMNESTY est amené à traiter de sujets qui ne reflètent pas toujours strictement les positions de l'organisation. Amnesty International a adopté un langage inclusif non-binaire : plus d'informations sur [amnesty.ch/epicene](https://amnesty.ch/epicene) **Éditeur** : Amnesty International, Section suisse, 3001 Berne, tél. : 031 307 22 22 **Rédaction** : AMNESTY, rue de Varembe 1, 1202 Genève, tél. : 021 310 39 40, e-mail : [redaction@amnesty.ch](mailto:redaction@amnesty.ch) **Administration** : Amnesty International, Case postale, 3001 Berne. Veuillez svp indiquer le n° d'identification qui se trouve sur l'étiquette lors de paiements ou de changements d'adresse. Merci! **Rédacteur en chef** : Jean-Marie Banderet **Journaliste** : Justine Bosset **Rédaction** : Charles Cuau, Jonas Kakó, Antoine Martin, Manuela Reimann Graf, Mélissa Riffaut, Andrzej Rybak, Ludovic Tournès, Pauline Vacher, Emma Villeroy, Natalie Wenger **Corrections** : Anne Florence Perrenoud, Jérôme Rivollet **Ont également participé à ce numéro** : Yoann Beaussart-Vogt, Manon Brügger, Raphaël de Faveri, Véronique Gigon, Claire Lacour, Déo Negamiyimana, Pauline Rüegg, Maéva Terbois **Diffusion** : membres (dès cotisation de 30 francs par an) **Le magazine AMNESTY est disponible en ligne** : [amnesty.ch/magazine](https://amnesty.ch/magazine) **Conception graphique** : [www.muellerluetolf.ch](https://www.muellerluetolf.ch) **Mise en page** : Atoll « îlots graphiques » Catherine Gavin **Impression** : Stämpfli, Berne **Tirage** : 29041 exemplaires.

ÉDITORIAL



© Amnesty Suisse

Il y a quelques jours, j'observais une colonie de fourmis s'attaquer à une tomate cerise tombée à terre. Elles ont commencé par percer un trou suffisamment grand pour laisser passer deux de leurs congénères, avant de former une chaîne ininterrompue et d'en vider entièrement la pulpe. Toute l'opération aura pris moins de trois minutes.

Leur avidité était frappante. C'est comme si leur survie dépendait du fait qu'elles ne laisseraient rien derrière elles.

Je ne m'y connais pas en entomologie : pas moyen de savoir avec certitude si cette conclusion est pertinente. Mais je ne peux m'empêcher de tirer un parallèle avec la cupidité, la prédation dont font preuve les entreprises qui extraient les matières premières, dont il est question dans ce numéro. Et de questionner notre responsabilité individuelle : n'avons-nous pas nous-mêmes créé ce

**Photo de couverture** Sous une lumière UV, la sodalite prend des tons dorés. Peu intéressante en soi pour l'industrie, elle annonce en revanche un possible gisement de terres rares dans les environs. © Jonas Kakó

monstre? En oubliant de nous interroger sur le véritable coût de notre nouveau smartphone, de notre voiture, des heures de travail ingrat que nous fait gagner ChatGPT... Cette année, la Suisse a atteint le Jour du dépassement le 2 mai. Nous aurons donc vécu près de deux tiers de 2026 à crédit.

Les fourmis de ma terrasse ont consommé tout ce qui se trouvait sur leur horizon. Nos entreprises, en revanche, continuent à chercher ailleurs de quoi se remplir les poches. Au détriment de l'environnement, et des êtres humains qui l'habitent. Elles le font sciemment, et dans le but –non déguisé– de garder pour elles seules ce qui risquerait de revenir à d'autres. À défaut de renverser cette logique prédatrice, impérialiste, colonialiste, il est temps d'au moins l'encadrer, de s'assurer que l'industrie extractive respecte quelques minima. Qu'elle fasse enfin preuve de décence.

Jean-Marie Banderet, rédacteur en chef

OUVERTURES

Good News	4
En bref	6
En image	8
Opinion	9
Racisme institutionnalisé	

POINT FORT

Matières premières	
<b>La ruée vers le sous-sol</b>	10
<b>La nouvelle île au trésor</b>	12
Au Groenland, de nombreuses entreprises sont sur les <i>starting blocks</i> pour exploiter les richesses de l'île arctique.	
<b>Le prix caché de la transition verte</b>	16
Les exportations chinoises de matières premières pour la transition écologique se font au détriment des droits humains.	
<b>Or sanglant</b>	18
Le commerce de l'or finance la guerre civile qui ravage le Soudan; les entreprises qui y investissent ont leur part de responsabilité.	
<b>Priorité au profit</b>	20
Le Nevada regorge de lithium. Mais les projets d'exploitation passent outre la volonté des peuples autochtones.	

<b>Logique prédatrice assumée</b>	21
Les États-Unis ne cachent plus leur appétit en ressources pétrolières. L'analyse de l'historien Ludovic Tournès.	

ÉCLAIRAGES

Syrie	22
Hôpital à l'agonie	
Haïti	24
Exister face à la violence	
Suisse	26
Quand le sport devient tribune	
Discrimination	28
Une loi pour touxtes nous protéger	
États-Unis	30
Sur le chemin de l'itinérance	

ÉCHOS

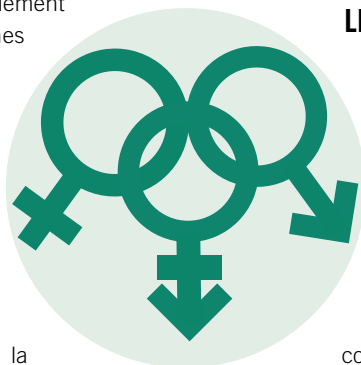
Regards croisés	32
Par Yoann Beaussart-Vogt et Pauline Rüegg	
Chroniques	34
Absurde censure	
Plongée dans ses souvenirs	
Contre les oppressions	
Chroniques	35
Fêter la solidarité	
Mémoires d'un monde disparu	
Portrait	36
Faces cachées	

AGIR

Coupe du monde de football 2026	37
Assez avec la peur, place à la joie!	
Lettre ouverte	38
Mieux encadrer les multinationales	

## UNE AVANCÉE POUR LES COUPLES QUEERS

La Cour suprême **ukrainienne** a officiellement reconnu la relation entre deux personnes de même sexe comme une famille. La décision prise en mars 2026 marque un tournant historique. Une reconnaissance particulièrement importante pour les soldat-e-x-s queers et leurs partenaires pendant la guerre, qui devrait leur permettre de faire valoir leurs droits en matière d'information sur des proches blessé-e-x-s, de visite à l'hôpital ou lors de dispositions funéraires. Actuellement, la Constitution ukrainienne n'autorise le mariage qu'entre un homme et une femme. Un projet de loi sur les partenariats enregistrés – y compris pour les couples de même sexe – est en cours d'examen.



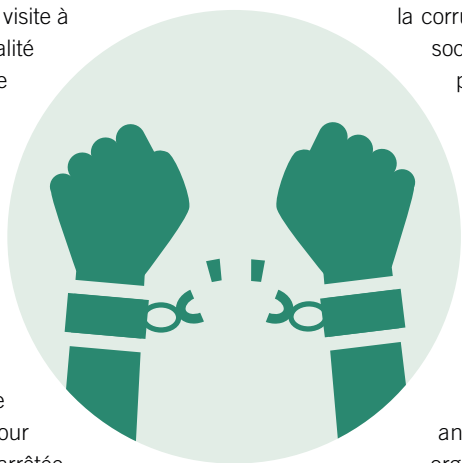
## LE GENRE DES PERSONNES TRANS RECONNU

En mars, la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) a rendu un arrêt de grande portée pour les personnes transgenres. Désormais, un État membre de l'**Union européenne** (UE) dans lequel il n'est pas possible de modifier la mention du sexe dans les documents officiels enfreint le droit de l'Union. Une Bulgare qui souhaitait faire modifier son acte de naissance et ses documents d'identité en genre « féminin » s'est vu refuser sa demande par les autorités et les tribunaux du pays. Ne sachant pas si la démarche était compatible avec le droit européen, la Cour de cassation bulgare a saisi la CJUE. Cette dernière a décidé que les États membres de l'UE devaient délivrer aux personnes transgenres des documents d'identité tenant compte du genre qu'elles avaient choisi. Toute autre décision enfreindrait le droit des personnes à circuler librement au sein de l'UE.

## LIBÉRÉE PAR L'ICE

Leqaa Kordia a passé un an en détention, avant d'être libérée en mars 2026. Initialement entrée aux **États-Unis** avec un visa touristique pour rendre visite à sa mère de nationalité étasunienne, dont elle avait été séparée, la

Palestinienne avait ensuite obtenu un visa pour suivre des études d'anglais. Elle avait été arrêtée pour avoir participé à une manifestation contre la guerre à Gaza à l'Université Columbia. Le 13 mars 2025, Leqaa Kordia s'était présentée au Bureau de l'immigration dans le New Jersey pour régulariser son statut. Elle avait été arrêtée sur-le-champ et transférée dans un centre de détention au Texas, placé sous l'autorité de l'ICE, la police de l'immigration. Elle a été incarcérée dans une cellule surpeuplée, sans accès à la nourriture adaptée à son état de santé ni autorisation de pratiquer sa religion. La jeune femme, ayant perdu près de 25 kilos, s'évanouissait régulièrement. Le 13 mars 2026, un tribunal de l'immigration a ordonné sa libération sous caution, après que ses précédentes demandes eurent été systématiquement rejetées.



## INFORMER N'EST PAS UN CRIME

La journaliste Makhabat Tazhibek-kyzy a été libérée après avoir purgé deux des six ans d'emprisonnement auxquels elle avait été condamnée. Elle fait toujours l'objet d'une interdiction de voyager. Makhabat Tazhibek-kyzy, qui dirigeait une émission d'investigation réputée au **Kirghizistan**, menait des enquêtes sur la corruption au plus haut niveau et rendait compte de problèmes sociaux. Elle avait été arrêtée en janvier 2024 avec d'autres professionnel-le-x-s des médias. Son mari, le journaliste d'investigation Bolot Temirov, a pour sa part été déchu de sa nationalité kirghize et contraint à l'exil.

## PRENDRE SES RESPONSABILITÉS

Après le Conseil fédéral, le Conseil national a finalement reconnu, en avril dernier, que les enlèvements d'enfants yéniches et sinti-e-x-s constituaient un crime contre l'humanité. Jusque dans les années 1970, les autorités publiques ainsi que des organisations privées ou religieuses en **Suisse** avaient combattu le mode de vie des Yéniches et des Sinti-e-x-s. Jusqu'à 2000 enfants avaient à ce titre été séparé-e-x-s de force de leurs familles par l'« Œuvre des enfants de la grand-route » et placé-e-x-s dans des foyers, des établissements d'éducation ou des familles d'accueil. Les organisations qui représentent les personnes concernées se réjouissent de cette décision, mais attendent désormais des mesures concrètes, notamment en ce qui concerne la façon dont ce crime et sa responsabilité sont intégrés dans les programmes scolaires.



Amnesty Suisse s'était engagée en faveur d'une définition du viol basée sur le **consentement explicite**, comme c'est désormais le cas dans l'Union européenne. Le Parlement avait finalement opté pour une variante « non c'est non ».

## L'EUROPE DIT « OUI, C'EST OUI »

Le 26 avril, plus de deux tiers des député-e-x-s européen-ne-x-s ont voté en faveur d'une résolution demandant que l'**Union européenne** (UE) se dote d'une définition pénale du viol. Les relations sexuelles sans consentement explicite devraient ainsi être considérées comme des viols. Les député-e-x-s réclament en outre un soutien spécialisé pour les victimes ainsi que des mesures de formation et de prévention. Bien que la résolution ne soit pas juridiquement contraignante, la Commission européenne doit se prononcer dans un délai de trois mois. Il y a trois ans, une première initiative avait échoué : plusieurs États membres avaient refusé d'adapter leurs législations nationales. Mais un changement de mentalité semble s'opérer. La règle « Seul un oui est un oui » s'applique désormais dans 14 pays de l'UE. En Suisse, le parlement a opté pour une variante « Non, c'est non », intégrant la notion de *freezing* (état de sidération) dans la loi.



## ENFIN RECONNUE PAR LA FIFA

« On nous a répété pendant cinq ans que **l'équipe nationale féminine afghane** ne pourrait plus jamais jouer, car les hommes de notre pays ne le permettraient pas. »

Khalida Popal, cofondatrice de l'équipe nationale féminine afghane, salue la décision du Conseil de la FIFA. Depuis le 29 avril, la fondation est autorisée à enregistrer elle-même une équipe lorsque sa fédération nationale « n'est pas en mesure de le faire ». Ces nouvelles règles permettent donc désormais la reconnaissance officielle de l'équipe nationale féminine afghane, qui vit en exil. « Je suis très heureuse que notre engagement commun ait permis d'éviter qu'une autre équipe nationale ne doive faire le sacrifice auquel nos joueuses ont consenti », a déclaré Khalida Popal.



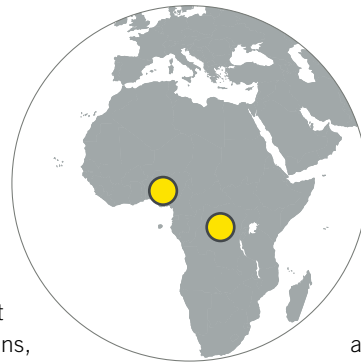
## LE PREMIER PAYS NUMÉRIQUE AU MONDE ?

Grâce à la vente de son domaine .tv, le **Tuvalu** finance en partie un projet insolite. Ce petit État insulaire du Pacifique, menacé de disparition sous les eaux, numérise ses 9 atolls et îles en 3D et développe des identités numériques sur blockchain afin de permettre sa perpétuité dans le monde virtuel. Cette technologie permettrait à près de 11 000 habitant-e-x-s – dont plus de 80 % demandent un visa climatique en Australie – de maintenir un lien vivant avec leur patrie, par le vote, mais aussi le partage d'archives numérique, et donc la pérennisation de traditions et culture au sein d'un territoire virtuel inébranlable. En 2017, le gouvernement a également lancé, en collaboration avec le Fonds vert pour le climat et le Programme des Nations unies pour le développement, un projet visant à créer des terres capables de résister à l'élévation du niveau de la mer grâce à des remblayages de plages, au renforcement des digues et à la construction de murs en béton et en pierre.



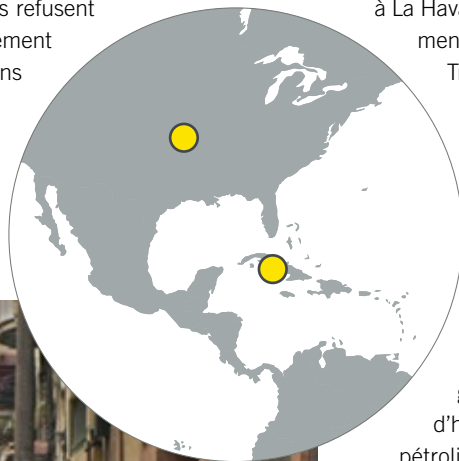
## VIOLENCES ACCRUES

**RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO** – Massacre, enlèvement et torture de civils, recrutement d'enfants soldats, mariages forcés et nombreuses violences sexuelles : les combattants du groupe armé *Allied Democratic Forces* (ADF) continuent de semer la terreur à l'est du pays. Ces actions constituent des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, comme le souligne un nouveau rapport d'Amnesty International. Depuis plus de trente ans, cette vaste région riche en minerais est le théâtre de conflits violents opposant divers groupes armés qui se disputent le contrôle de certaines mines. Parmi ces groupes figure la milice Codeco qui, selon l'agence de presse AFP, aurait tué au moins 69 personnes – dont une majorité de civil-e-x-s – dans le nord-est du pays fin avril.



## RETOUR DE LA PEINE DE MORT

**ÉTATS-UNIS** – Le Département de la justice étasunien a publié le 24 avril un rapport élargissant l'application de la peine capitale au niveau fédéral. Il annonce notamment la réintroduction de l'injection de pentobarbital comme méthode d'exécution. Le recours à ce somnifère, jugé trop douloureux, avait été interdit par l'administration Biden. Comme de nombreuses entreprises pharmaceutiques refusent de fournir leurs produits aux prisons, d'autres méthodes ont également été rétablies, comme le peloton d'exécution – déjà autorisé dans cinq États –, la chaise électrique et l'inhalation de gaz toxique. L'administration prévoit également d'accélérer le traitement des appels en matière de peine de mort et de limiter les possibilités de grâce. Depuis 1977, 16 personnes ont été exécutées sur décision d'une cour fédérale, dont 13 sous la première administration Trump.



## QUOTIDIEN PARALYSÉ

**CUBA** – Alors que la population se rassemblait le 1<sup>er</sup> mai à La Havane pour protester contre le blocus et les menaces d'agression étasuniennes, Donald Trump a publié un décret annonçant un nouveau durcissement des sanctions. Le texte vise à renforcer la pression sur le pays, qui subit déjà de plein fouet une grave crise économique. Les nouvelles mesures ciblent spécifiquement les banques étrangères collaborant avec le gouvernement, imposent des restrictions migratoires et sanctionnent les secteurs de l'énergie et des mines. L'île de 9,6 millions d'habitant-e-x-s est paralysée par le blocus pétrolier imposé par les États-Unis depuis janvier 2026, dont les conséquences sont exacerbées par un embargo de longue durée et des tensions politiques internes. Cette pénurie cause de nombreux black-out généralisés et impacte de plus en plus tous les secteurs de la vie quotidienne des Cubain-e-x-s.

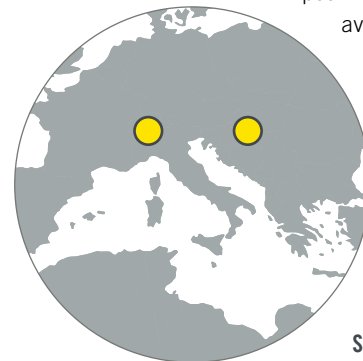
Le manque de carburant empêche les camions de venir collecter les ordures, démultipliant le nombre de décharges sauvages, comme ici à **La Havane**.

## CRISES EN SPIRALE

**NIGERIA** – La situation des droits humains au Nigeria continue d'empirer. Que ce soit en raison des détentions arbitraires dans des camps militaires, du massacre de membres de la communauté peule ou des enlèvements de plus en plus fréquents d'enfants par le groupe islamiste Boko Haram, de nombreuses ONG – dont Amnesty International et Human Rights Watch – tirent la sonnette d'alarme. L'ONU met également en garde contre la famine dans laquelle pourraient basculer près de 6 millions de personnes à l'été 2026 si la situation ne s'améliore pas. Un contexte sombre qui s'invite dans la campagne présidentielle de 2027, où l'opposition tente de se recomposer face au président Tinubu.

## APRÈS ORBÁN, L'INCERTITUDE

**HONGRIE** – La Cour de justice de l'Union européenne a rendu fin avril un jugement historique condamnant les lois anti-LGBTQIA+ passées sous le gouvernement Orbán. Cette décision est intervenue neuf jours après l'élection du nouveau premier ministre, Péter Magyar. Bien qu'il ait prôné une Hongrie tolérante et une meilleure relation avec l'Union européenne (UE), beaucoup doutent quant à son engagement pour les droits des personnes queers. Sa discrétion est vue comme une tactique pour ne pas froisser son électorat, face aux accusations d'obédience aveugle à l'UE. La société hongroise s'est fortement ancrée dans des positions de droite et eurosceptiques après seize ans de règne du Fidesz. C'est dans ce contexte que le militant Géza Buzás-Hábel est toujours visé par une enquête et risque la prison pour avoir organisé une marche des fiertés pacifique à Pécs en 2025.



## BESOIN URGENT DE VISIBILITÉ

**SUISSE** – Le 25 février, le Conseil fédéral a publié sa réponse au contre-projet indirect à l'initiative pour l'inclusion. Le projet de loi actuel ainsi que la révision partielle de l'AVS restent bien en deçà des réformes nécessaires. Un texte purement déclaratif, dépourvu de droits opposables et d'obligations claires pour la Confédération et les cantons, ne permet pas de respecter les engagements de la Convention relative aux droits des personnes handicapées (CDPH) de l'ONU, qui protège 1,9 million de personnes en situation de handicap en Suisse. Le contre-projet est actuellement examiné par les commissions parlementaires. La Commission de la science, de l'éducation et de la culture (CSEC) du Conseil national s'est saisie de ce dernier fin avril, après avoir auditionné des représentant-e-x-s de l'initiative, qui ont pu souligner l'urgence de la situation du point de vue de l'inclusion. Les prochaines étapes des débats parlementaires se dérouleront désormais à huis clos.

## PROTESTATIONS PACIFIQUES RÉPRIMÉES

**KAZAKHSTAN** – Le 13 avril 2026, un tribunal de Taldykorgan a condamné 19 militant-e-x-s du mouvement kazakh Atajurt pour avoir participé à une manifestation pacifique qui s'était déroulée en novembre 2025 près de la ville d'Almaty. Les participant-e-x-s – des Kazakh-e-x-s originaires de la région autonome ouïghoure du Xinjiang – avaient dénoncé les violations des droits humains commises par les autorités chinoises au Xinjiang et exigé la libération du citoyen kazakh Alimnur Turganbay, détenu en Chine depuis juillet 2025. Ils y ont notamment brûlé des drapeaux chinois et un portrait du président Xi Jinping. À la suite d'une plainte diplomatique déposée par le consulat chinois, les autorités kazakhes ont reclassé les procédures administratives initiales en enquêtes pénales. Onze de ces militant-e-x-s ont été condamné-e-x-s à cinq ans de prison pour « incitation à la discorde interethnique ou sociale », huit autres à des peines restrictives de liberté. Toutes ont en outre été exclues de toute activité publique ou politique pendant trois ans.



## ON NOUS ÉCRIT

Le magazine de mars d'Amnesty traîne sur ma table de nuit et j'en découvre peu à peu les articles. Une évidence me saute aux yeux avec la couverture : tous ces dictateurs plus ou moins fascistes, malgré leurs antagonismes, malgré leurs différences de pays, de régimes ou de dieux, ont un point commun autre que leur autoritarisme. Ce sont des hommes !

Je m'attends à ce que les articles de ce numéro évoquent et analysent cet aspect... mais non. Alors ? Inutile de le dire car trop évident ? Parce que si l'on dit « homme fort », on dit évidemment homme, et cela suffit ? Dénoncer l'autoritarisme politique comme le stade suprême du virilisme pourrait choquer une partie du lectorat ?

Je pense au contraire que la défense des droits humains passe par une analyse approfondie des rapports entre l'autorité masculine dans toutes nos sociétés, et cette même autorité poussée à son paroxysme dans les régimes autocratiques.

Je ne sais pas si « La Révolution sera féministe ! », mais je sais que les campagnes pour les droits humains feraient bien de rappeler cette évidence : le mépris du droit, le culte des « hommes forts », le règne de l'autoritarisme, ce sont juste des autres mots (et ce n'est pas un gros mot) pour celui-ci : PATRIARCAT.

Aline Graff Gavillet, Lausanne

## (RE)PRENONS CONTACT

Un article vous a fait réagir ? Vous souhaitez proposer un sujet pour notre prochain numéro ? Ou faire paraître une lettre de lecteur-riche-x ? La rédaction du magazine AMNESTY se fera un plaisir de vous lire et de vous répondre.

La rédaction

Écrivez-nous à [redaction@amnesty.ch](mailto:redaction@amnesty.ch) ou par courrier à Amnesty International Suisse, Rédaction AMNESTY, case postale, 3001 Berne.



Des obus israéliens continuent de s'abattre sur certains quartiers de **Beyrouth**, ignorant le cessez-le-feu. Malgré les morts et les destructions, la population de Dahiyeh, au sud de la capitale libanaise, fait preuve de résilience face aux attaques régulières de son voisin, engagé dans une guerre sans merci contre le Hezbollah.

## RACISME INSTITUTIONNALISÉ

**Manuela Reimann Graf** est rédactrice en chef de la version allemande du magazine AMNESTY.



Le champagne a été sabré pour l'occasion, certain-e-x-s député-e-x-s portaient même des insignes en forme de nœuds coulants dorés. Le 30 mars, la Knesset –le parlement israélien– adoptait par 62 voix contre 48 un projet de loi prévoyant d'appliquer la peine de mort dans les cas de « meurtres à motivation terroriste ». Le ministre d'extrême droite chargé de la Sécurité nationale, Itamar Ben-Gvir, l'a saluée comme « la loi la plus importante de ces dernières décennies ».

Israël n'a certes jamais aboli la peine de mort, mais elle n'était *de facto* plus appliquée depuis les années 1960. De plus, le pays a toujours voté en faveur des résolutions de l'ONU appelant à un moratoire sur les exécutions, et en a même co-initié. Ce brusque et radical changement de cap est déjà un signe alarmant. Mais c'est surtout la teneur de la loi qui dévoile une volonté politique clairement discriminatoire.

De fait, le droit international n'interdit pas explicitement la peine de mort. Il prévoit cependant des restrictions claires : la tenue de procès équitables et la possibilité d'une grâce ou d'une commutation de peine. La droite israélienne n'a pas tenu compte de ces dispositions. En acceptant la loi du 30 mars dernier, le parlement a voté en faveur de la peine de mort dans les cas de meurtres qualifiés de terroristes. La sentence sera exécutée par pendaison dans un délai de nonante jours après le jugement. La réclusion à perpétuité, elle, n'est possible que dans des cas exceptionnels –qui n'ont pas été définis de manière claire– et les possibilités de grâce sont exclues.

Au-delà de ce manquement juridique, c'est surtout l'orientation raciste de cette loi qui a choqué l'opinion publique à travers le monde. La peine de mort ne s'applique que dans les territoires occupés, et uniquement à l'encontre du peuple palestinien. Comment une telle inégalité est-elle possible ? En recourant aux tribunaux militaires, dont la compétence ne concerne que les Palestiniens. Ainsi, les colons ou soldat-e-x-s israélien-ne-x-s

qui auraient commis des meurtres échappent à ces juridictions : iels relèvent, quant à elleux, des tribunaux civils. Pour les meurtres commis en Israël, la loi oblige le recours à la peine de mort si l'acte en question « nuit à l'existence de l'État ». Cette formulation montre sans équivoque que la loi cible spécifiquement les auteur-ric-e-x-s palestinien-ne-x-s. Un double système juridique est ainsi créé, renforçant une nouvelle fois l'apartheid à l'encontre du peuple palestinien.

L'organisation israélienne de défense des droits humains ACRI souligne en outre que la Knesset n'a aucune compétence pour promulguer des lois concernant les territoires palestiniens occupés, et qu'elle enfreint donc –une nouvelle fois– le droit international.

Selon l'extrême droite parlementaire, il s'agit de rendre justice aux victimes d'attentats terroristes. Or, la loi n'a pas d'effet rétroactif et ne peut donc pas s'appliquer à ceux qui ont participé au massacre du 7 octobre 2023. C'est pourtant en jouant sur ce traumatisme et en invoquant l'appel à la vengeance qu'un climat favorable à la loi a été créé. Une vaste machine de propagande a permis de faire passer la dissuasion pour une garantie de sécurité. Et ce, bien que l'armée israélienne et les services de renseignement intérieurs se soient prononcés contre la loi, précisément pour des raisons de sécurité.

À Jérusalem, des manifestant-e-x-s ont protesté contre la décision du parlement. Plusieurs organisations –tant israéliennes que palestiniennes– de défense des droits humains contestent la loi, et une large coalition d'ONG a entre-temps lancé une pétition adressée à la Cour suprême d'Israël.

S'opposer à la peine de mort –comme le fait une majorité de la population israélienne– demande bien du courage : la coalition gouvernementale de droite sévit de plus en plus durement contre les organisations de défense des droits humains. |

An aerial photograph of a vast open-pit mine. The mine is characterized by numerous terraced levels of earth and rock, creating a complex, stepped landscape. A long, winding line of yellow haul trucks is visible, moving material across the different levels. The surrounding area is flat and arid, with a hazy sky in the background.

# La ruée vers le sous-sol

Que ce soit comme ici en Chine, dans le désert américain du Nevada, au Groenland ou au Soudan, la soif de richesse pousse des personnes, des entreprises, parfois même des États, à éventrer la terre. Souvent au mépris de l'environnement. Mais aussi des personnes qui l'habitent



Le Groenland regorge de ressources minières, notamment de terres rares. De quoi susciter la convoitise d'entreprises du monde entier.

Par Andrzej Rybak (texte) et Jonas Kakó (photos)

## La nouvelle île au trésor

Bent Janussen manoeuvre prudemment son bateau pour contourner l'iceberg. Il remonte une bouée et enrôle la corde dans un treuil électrique à l'arrière. «Quelle galère, les requins ont encore tout mangé», dit-il en montrant quelques anneaux métalliques auxquels étaient fixés ses hameçons. Dans le sud du Groenland, dans les fjords autour de Narsaq, les requins ont toujours été les ennemis naturels des pêcheur·euse·x·s. Ils n'ont jamais été aussi nombreux que ces derniers temps. «Une conséquence du réchauffement climatique?» s'interroge Bent Janussen. Autour de son embarcation, le paysage est sauvage: des côtes rocheuses, surmontées d'un ciel gris plomb, des centaines d'icebergs à la dérive.

Il prend sans cesse ses jumelles pour guetter les phoques, dont la viande est une spécialité locale. «À Narsaq, beaucoup de gens vivent encore de la pêche et de la chasse, comme nos ancêtres», explique-t-il, lui-même issu du peuple des Inuits.

Plus de 53 fois la taille de la Suisse, l'île arctique du Groenland – recouverte à près de 80 % d'une calotte glaciaire – reste l'une des dernières régions de la planète largement inexplorées. À peine 70 localités, exclusivement situées le long des côtes et accessibles uniquement par bateau ou hélicoptère, sont habitées en permanence par quelque 56 000 habitant·e·x·s.

Sous cette nature sauvage se cache un véritable trésor. Les régions de l'île libres de glace recèlent des gisements de 25 des 34 matières premières classées comme «critiques» par l'Union européenne. Parmi elles, des terres rares comme le graphite, le tantale, le béryllium, le zirconium et le cobalt. Des ressources considérées comme indispensables aux technologies «vertes» ainsi qu'aux industries de haute technologie, de l'armement et spatiale.

**Dépendance envers la Chine** | Jusqu'ici, plus de 80 % des matières premières provenaient de Chine, Pékin détenant un quasi-monopole sur les terres rares. Les ressources minières du Groenland représentent une alternative pour réduire cette dépendance. Est-il envisageable d'exploiter des mines du fragile écosystème de l'Arctique sans nuire à l'île et à ses habitant·e·x·s?

Depuis le début de son deuxième mandat, le président américain Donald Trump a menacé plusieurs fois de vouloir s'emparer du Groenland. L'île appartient au Danemark, mais jouit d'une large autonomie. L'Union européenne et de nombreux pays de l'OTAN lui ont récemment apporté leur soutien.

◀ Le fjord de Kangerluarsuk est le théâtre de forages d'essai dans le cadre du projet porté par l'entreprise minière américano-australienne Tanbreez.

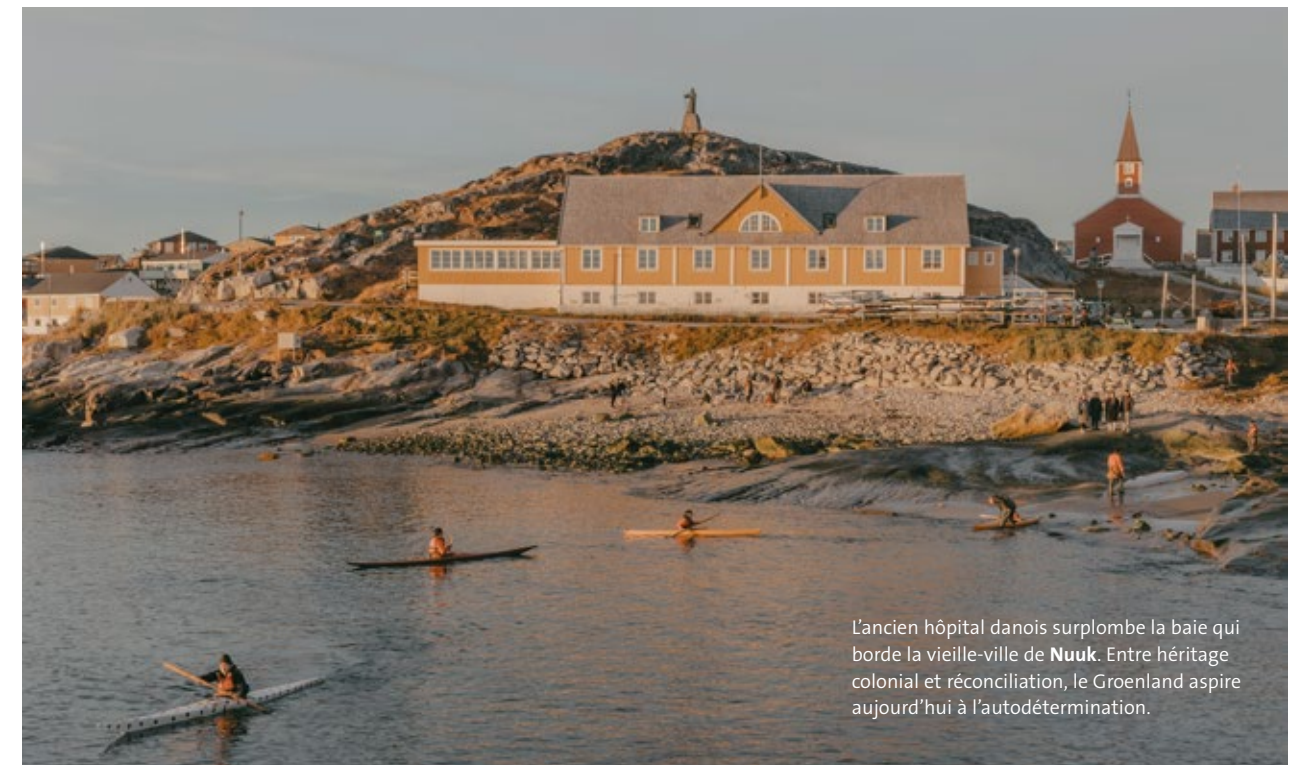
Pour Bent Janussen, la situation est claire: «Nous ne faisons pas confiance [aux États-Unis], connaissant le sort des autochtones américains et les discriminations dont les Inuits d'Alaska sont victimes.»

Le pêcheur sait de quoi il parle: un projet minier est en construction à deux pas de chez lui. L'entreprise australienne Greenland Minerals veut extraire des terres rares sur le plateau de Kvanefjeld, en périphérie de Narsaq. «Ce serait notre condamnation à mort», estime-t-il. La poussière provenant de la mine à ciel ouvert contaminerait les fjords et les poissons, les pâturages pour les rennes et les moutons, et finalement les humains. Sur le plateau, les terres rares sont mélangées à de l'uranium hautement radioactif. Il est impossible de les extraire sans libérer cette matière toxique.

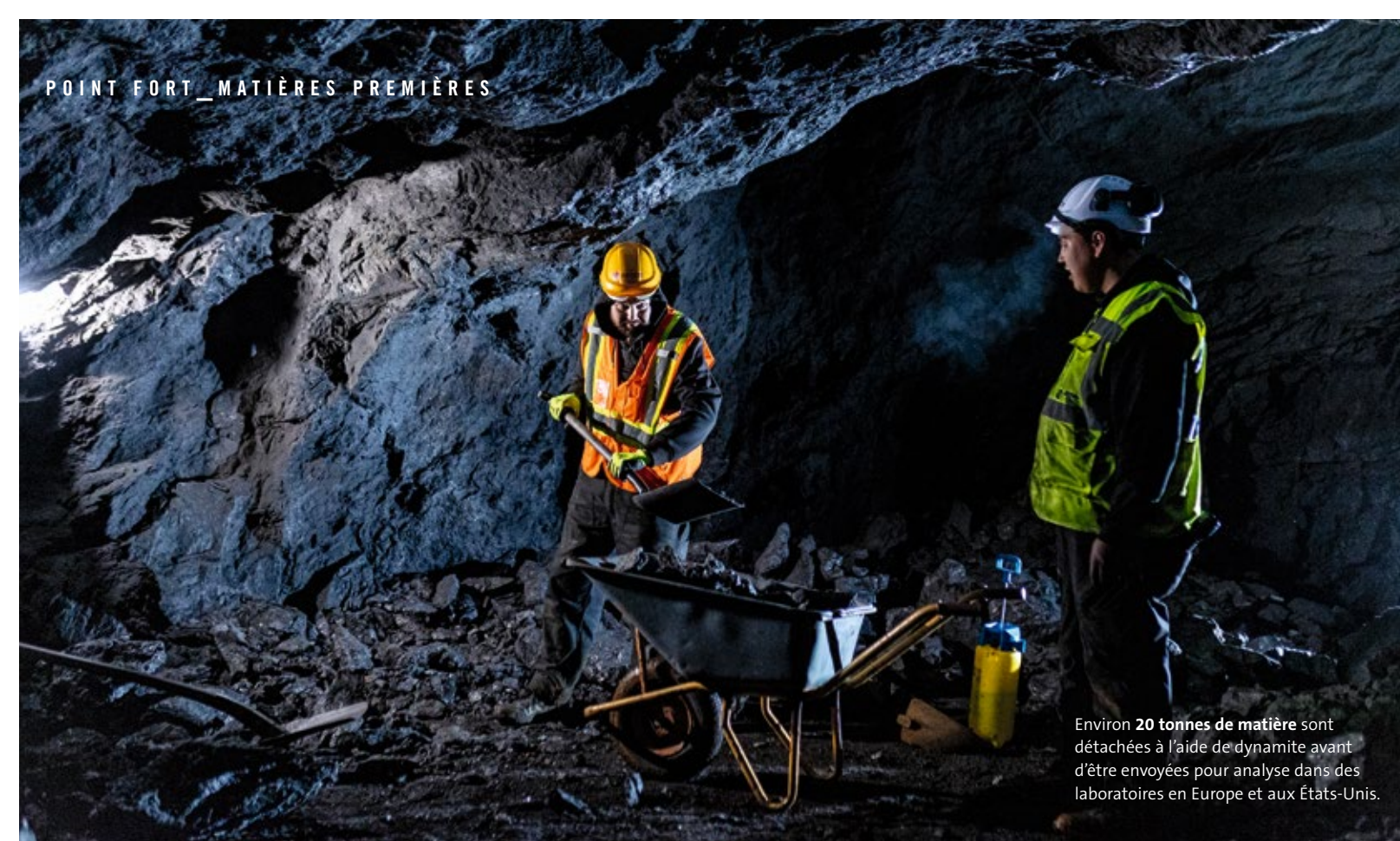
Les gisements dans la région de Kvanefjeld sont connus depuis longtemps. Explorée la première fois dans les années 1950, une galerie a ensuite été creusée à la fin des années 1970 pour prélever de l'uranium. Fermée en 1985 après la décision danoise d'abandonner le nucléaire, son entrée a été murée. Or, en 2007, Greenland Minerals a acquis une licence d'exploration pour Kvanefjeld contre la promesse de respecter des normes strictes et de créer 200 emplois.

**Faire plier les oppositions** | Des expert·e·x·s confirment les craintes du pêcheur: les déchets miniers radioactifs pourraient contaminer les eaux et l'agriculture. De nombreux·ses habitant·e·x·s de Narsaq redoutent les conséquences. La résistance contre les projets miniers a donné naissance au mouvement Urani Naamik (Non à l'uranium), qui a fait des émules sur toute l'île. La question s'est même invitée dans les législatives de 2021. Après sa victoire, le parti de gauche et écologiste Inuit Ataqatigiit a inscrit dans la loi l'interdiction nationale de l'exploitation minière de l'uranium et des forages pétroliers offshore.

Greenland Minerals, entre-temps rebaptisée Energy Transition Minerals, avait alors porté plainte devant un tribunal d'arbitrage au Danemark contre le Gouvernement groenlandais, tentant ainsi de le contraindre à modifier sa politique. La société, détenue en partie par le groupe minier chinois Shenghe, réclame près de 10 milliards d'euros d'indemnisation pour les investissements déjà réalisés et le manque à gagner, intérêts compris. Cette somme représente près de dix fois le budget annuel du Groenland, alors que les coûts d'exploration de l'entreprise ne devraient s'élever qu'à 90 millions d'euros. Cette dernière ne prend aucun risque: les frais de justice sont pris en charge par Burford Capital,



L'ancien hôpital danois surplombe la baie qui borde la vieille-ville de Nuuk. Entre héritage colonial et réconciliation, le Groenland aspire aujourd'hui à l'autodétermination.



Environ 20 tonnes de matière sont détachées à l'aide de dynamite avant d'être envoyées pour analyse dans des laboratoires en Europe et aux États-Unis.

une société cotée en Bourse spécialisée dans le financement des litiges. En cas de succès, le cabinet d'avocats recevra une part de l'indemnisation.

Energy Transition Minerals recourt au *Mécanisme de règlement des différends entre investisseurs et États*. Initialement conçue pour protéger les entreprises étrangères contre l'expropriation par les États hôtes, cette procédure est de plus en plus utilisée pour poursuivre en justice les gouvernements qui ont durci leurs lois environnementales après le début des explorations minières. Selon une analyse du groupe de réflexion Transnational Institute à Amsterdam, les tribunaux d'arbitrage statuent souvent en faveur des investisseurs, imposant aux États et aux contribuables de verser de lourdes indemnités.

Le directeur général de l'entreprise, Daniel Mamadou, justifie cette procédure : « Nous comprenons que le Gouvernement groenlandais ait promis, pour des raisons politiques, de mettre un terme à ce projet. Ce n'est pas un problème en soi, mais il s'agit ici d'une expropriation et nous avons droit à une indemnisation. » Le Gouvernement groenlandais voit les choses différemment : l'entreprise aurait certes obtenu une licence d'exploration, mais pas de concession d'exploitation.

**Mauvaises expériences** | Energy Transition Minerals dispose-t-elle d'un permis d'exploitation ? Ce sera à un tribunal ordinaire groenlandais de trancher, selon la décision rendue par un tribunal d'arbitrage au Danemark en octobre 2025. Les juges danois pourront ensuite statuer sur le montant de l'indemnisation.

L'entreprise conserve un bureau à Narsaq. Des centaines de carottes de forage contenant terres rares, uranium, zinc et sodalite se trouvent encore dans son entrepôt. « Il y a aussi des partisans de l'exploitation minière qui pensent que l'on peut organiser l'exploitation de manière à ne pas nuire ni aux personnes ni à l'environnement », explique Pavia Rohde, originaire de Narsaq et employé chez Greenland Minerals. « La ville a besoin d'un avenir, nous ne pouvons pas tourner le dos au progrès. »

Les opposant·e·x·s à la mine restent sceptiques. « Elle serait certainement bonne pour les affaires, concède Aviaja Jensen, qui travaille au bar de l'Arctic Café à Narsaq, mais le risque de dommages environnementaux est trop élevé. »

Le gouvernement actuel n'est pas totalement opposé à l'exploitation minière, mais exige des normes environnementales strictes. Dans le cas de Narsaq, il a déclaré vouloir maintenir l'interdiction d'exploitation. « Nous avons mené une procédure de consultation publique et nous nous engageons à respecter la volonté du peuple », déclare Naaja Nathanielsen, ministre des Ressources naturelles, de l'Économie, de l'Énergie, de la Justice et de l'Égalité. « Nous devons tirer profit de nos ressources minérales, mais pas au détriment de la population. » Actuellement, le Danemark contribue à environ la moitié du budget du Groenland, soit 500 millions d'euros par an. Les recettes issues de l'exploitation minière pourraient aider à progresser vers une plus grande autonomie. « Nous ne voulons pas devenir un grand pays minier », précise la ministre. Trois à cinq mines suffiraient pour « pouvoir payer nos factures ».

**Pression sur le gouvernement** | Deux mines sont actuellement en exploitation sur l'île : celle de Lumina Mining, qui exploite de l'anorthosite près de Kangerlussuaq, et celle du groupe canadien Amaroq, qui extrait de l'or vers Nalunaq. Des concessions d'exploitation ont également été accordées à la société Tanbreez pour des terres rares à côté de Qaortoq, ainsi qu'à GreenRoc pour une mine de graphite à Amitsoq. Les deux sociétés pourraient commencer l'exploitation dans deux ans.

« Nous avons besoin de l'exploitation minière si nous voulons devenir indépendants du Danemark », déclare Malik Rasmussen, directeur de 60°North, la plus grande entreprise du sud du Groenland, spécialisée dans les services aux sociétés minières. « La pêche et le tourisme ne rapportent pas assez pour maintenir les normes sociales élevées auxquelles la population est habituée. » L'exploitation minière nécessite un savoir-faire local. « Les conditions sont plus difficiles que dans la plupart des autres pays, toute infrastructure doit être acheminée de loin, ce qui coûte extrêmement cher », explique-t-il. Sur le plan social, beaucoup d'Inuit·e·x·s se sentent marginalisé·e·x·s et méprisé·e·x·s, nourrissant une rancœur envers le Danemark. L'ancienne puissance coloniale, arrivée sur l'île pour la première fois en 1721, contrôle toujours la politique étrangère, la justice, la défense et la police.

**Trump au Groenland** | 60°North effectue des forages d'essai dans le fjord de Kangerluarsuk, qui s'enfonce dans les montagnes du sud du Groenland. Des parois rocheuses s'élèvent à pic au-dessus de l'eau. C'est dans ce paysage rude que la société américano-australienne Tanbreez prépare l'exploitation de terres rares. « C'est l'un des plus grands gisements en dehors de la Chine », explique Greg Barnes, géologue pour la compagnie.

Greg Barnes a travaillé partout dans le monde avant de s'installer au Groenland dans les années 1990. Malgré la richesse des gisements sur l'île, il a longtemps eu du mal à trouver des investisseurs pour l'exploitation minière. En 2019, alors âgé de 76 ans, il avait prononcé un discours sur les richesses minérales du Groenland devant Donald Trump à la Maison-Blanche. Le président américain a ensuite proposé au Danemark d'acheter l'île. Depuis, les défenseur·e·x·s de l'environnement lui reprochent d'avoir éveillé la convoitise des États-Unis.

Tanbreez prévoit de construire un quai juste en face du gisement, dans le fjord, d'où le minerai sera transporté par bateau vers les usines de traitement aux États-Unis et dans l'Union européenne. « Ne pas avoir d'infrastructures ni de main-d'œuvre qualifiée pour exploiter de telles usines est une chance pour le Groenland », défend la militante écologiste Grethe Nielsen à Qaortoq. « Peut-être que nos enfants et petits-enfants pourront encore vivre ici. »

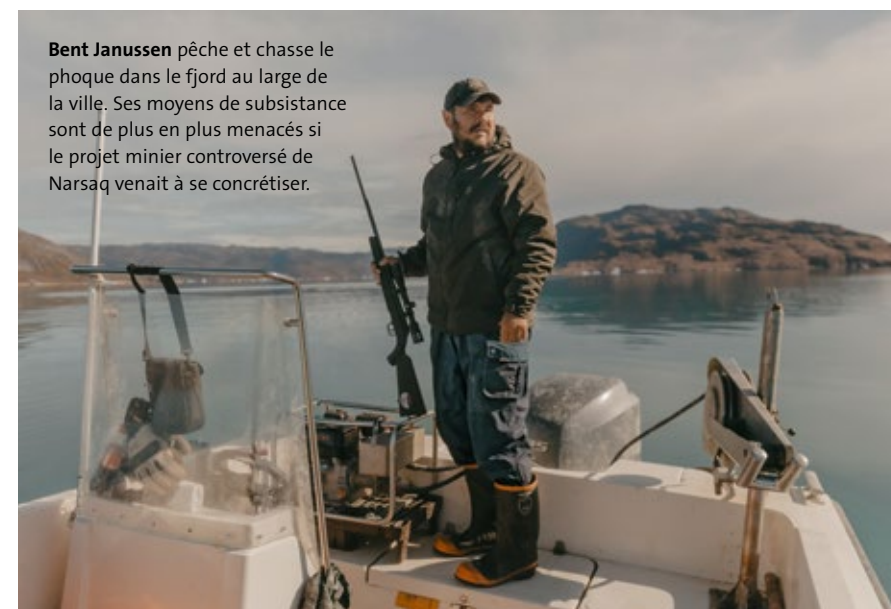
Des géologues et des techniciens travaillent sur le site de forage de Tanbreez, prélevant des échantillons qui révèlent des gisements prometteurs d'éléments de terres rares et d'autres minéraux stratégiques.



Les analyses provenant de la **plateforme de forage** du projet Tanbreez montrent des concentrations importantes d'éléments utiles aux chaînes d'approvisionnement mondiales dans les secteurs de la haute technologie et des énergies vertes.



**Bent Janussen** pêche et chasse le phoque dans le fjord au large de la ville. Ses moyens de subsistance sont de plus en plus menacés si le projet minier controversé de Narsaq venait à se concrétiser.





◀ Située à Fuyun, dans la province chinoise du Xinjiang, la plus grande mine à ciel ouvert au monde recèle des gisements de 84 types de minéraux.

des sites de production. Dans certaines régions, comme en Mongolie-Intérieure, au Jiangxi ou au Xinjiang, ce modèle a stimulé le secteur des hautes technologies. Mais à quel prix ?

**Extraction coûteuse** | Contrairement à ce que leur nom pourrait laisser penser, les terres rares ne sont pas si rares que ça. Leur extraction et leur traitement sont en revanche coûteux, toxiques et dévastateurs pour l'environnement et les populations alentour. Dans les années 1980, les pays industrialisés du Nord ont volontiers laissé à la Chine le « sale boulot » de la chaîne de valeur, préférant externaliser à moindre coût les activités les plus polluantes. Le bilan actuel est dramatique : dans les régions chinoises habitées par des minorités – en particulier au Xinjiang –, l'exploitation intensive des ressources minières s'accompagne d'une forte répression étatique.

Une étude réalisée en 2025 par la fondation Global Rights Compliance a mis en évidence un recours massif au travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement de « minéraux critiques » – nécessaires à l'énergie renouvelable et aux technologies « propres » – au Xinjiang. Mais il est impossible d'établir avec certitude la part exacte de matières premières issues de la région, tant les chaînes d'approvisionnement sont opaques et les contrôles indépendants inexistantes. « Les déclarations des fournisseurs chinois sont peu fiables et reflètent souvent la position de l'État », explique le chercheur Adrian Zenz, anthropologue et spécialiste de la Chine. « Lorsque le gouvernement nie l'existence du travail forcé, les entreprises se sentent également autorisées à tenir le même discours, même lorsqu'elles emploient de la main-d'œuvre ouïghoure. »

Selon l'Agence internationale de l'énergie, la Chine produit environ 85 % des panneaux solaires vendus dans le monde, une fabrication reposant en grande partie sur le polysilicium issu du Xinjiang. Il n'est donc pas impossible que votre installation photovoltaïque ait un coût caché : celui du travail forcé.

Même les métaux extraits de mines africaines ou sud-américaines sont majoritairement transformés en Chine. Selon le groupe de réflexion américain Brookings, les entreprises chinoises sécurisent leur accès au cuivre, au cobalt, au lithium et au manganèse en Afrique par le biais de prêts, de projets d'infrastructure et de prises de participations dans des mines. Des routes, des voies ferrées et des ports voient le jour dans le cadre de la « Nouvelle Route de la soie ». Bien que ce développement soit présenté comme bénéfique pour tous, il s'opère souvent au prix de la destruction environnementale, de la perte de terres et en entraînant de nouvelles dépendances. Ainsi se dessine un axe « gisements africains – transformation chinoise – acheteurs européens » : la Chine

y consolide sa domination sur les ressources critiques, tandis que les États africains se retrouvent pris dans des relations de dépendance. L'Europe, de son côté, profite de produits intermédiaires à bas coûts, en se déchargeant de toute responsabilité éthique sur l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement.

Grâce à ses recherches sur le travail forcé, Adrian Zenz a notamment contribué à ce que des groupes tels que BASF et Volkswagen ferment leurs usines au Xinjiang. « La transparence des chaînes d'approvisionnement en Chine n'est pas garantie. On trouve régulièrement des preuves de contournements des processus ainsi que d'étapes intermédiaires. Il est donc pratiquement impossible de vérifier avec certitude si une marchandise provient du Xinjiang. » Même les données commerciales provenant de pays tiers n'apportent souvent aucune clarification.

La loi sur la chaîne d'approvisionnement, en vigueur chez nos voisins allemands depuis 2023, oblige les entreprises ayant leur siège ou une succursale en Allemagne à respecter les droits humains et les normes environnementales dans leurs chaînes d'approvisionnement. Pourtant, elle ne permet d'exclure toute violation que partiellement. « Dans les secteurs où la part des matières premières en provenance du Xinjiang est importante, il faudrait en réalité partir du principe que le risque est structurellement inévitable... et, par conséquent, renoncer complètement à s'approvisionner en Chine », ajoute M. Zenz.

En Suisse, la situation est encore plus floue. Le contre-projet indirect à la première initiative pour des multinationales responsables, entré en vigueur en janvier 2022, ne prévoit un devoir de diligence particulier que pour les minerais et les métaux provenant de zones de conflit. Qui plus est, sans mécanisme de sanctions en cas d'abus. Une deuxième initiative a été déposée à la Chancellerie fédérale en mai 2025 pour obliger les entreprises à rendre des comptes en cas d'abus et de dégâts à l'environnement.

Devant l'urgence climatique, la pression politique en faveur d'une meilleure régulation s'affaiblit. L'Union européenne réfléchit à une interdiction d'importer des produits issus du travail forcé, qui devrait entrer en vigueur à la fin de l'année 2027. Mais la crainte de représailles chinoises – notamment une réduction de certaines de ses exportations – retient Bruxelles. Il faudra également du temps avant que l'on trouve et mette en œuvre des alternatives aux terres rares chinoises – au moins une décennie, selon les estimations des expert·e·x·s. Selon Adrian Zenz, « la Chine a créé des dépendances systémiques. Pour s'en affranchir, il faudrait une politique industrielle comportant des éléments clairs, ainsi qu'une stratégie européenne coordonnée en matière de chaînes d'approvisionnement. » |

## Le prix caché de la transition verte

L'Europe et la Suisse dépendent fortement des matières premières et des raffineries chinoises. Or, ce pays bafoue systématiquement les droits humains. Par Felix Lee

Une voiture flambant neuve sort sans bruit de l'usine où elle vient d'être assemblée, symbole d'un avenir respectueux du climat. Les aimants qui permettent de faire tourner ses moteurs électriques contiennent pourtant des terres rares qui proviennent de mines situées dans le nord de la Chine. Une matière première obtenue au prix de paysages ravagés et de travailleur·euse·x·s privé·e·x·s d'accès à des syndicats indépendants, travaillant sans relâche, y compris sous la contrainte. En Suisse, les voitures électriques de fabrication européenne représentaient plus d'un cinquième des ventes en 2025. Ce *made in Europe* repose – du moins en partie – sur des chaînes d'approvisionnement où les droits humains sont systématiquement violés.

En quelques décennies, la Chine s'est imposée comme la première puissance exportatrice de matières premières. Elle domine notamment le marché des terres rares, indispensables à la fabrication des éoliennes, des smartphones, des véhicules et des équipements militaires. Le pays transformerait à lui seul 91 % des terres rares extraites dans le monde. Une mainmise qui s'étend à d'autres métaux d'importance stratégique : selon l'Agence internationale de l'énergie, Pékin contrôlerait l'extraction de 97 % du cobalt, de 73 % du lithium et de 98 % du graphite.

Cette position dominante repose sur une stratégie claire : des normes environnementales laxistes, une énergie bon marché, des subventions massives... ainsi qu'un régime autoritaire étouffant toute forme de contestation au sein



# Or sanglant

Le commerce de l'or finance en partie la guerre brutale qui ravage le Soudan depuis plus de trois ans. Le métal précieux, qui transite par les Émirats arabes unis, termine souvent dans les raffineries suisses.

Par Natalie Wenger

Avec la sécession du Sud en 2011, le Soudan a perdu trois quarts de ses réserves pétrolières. Devant la crise économique engendrée par cette chute colossale de revenus, des milliers de personnes se sont retrouvées au chômage, et ont cherché d'autres sources de revenus. Dès lors, il n'est pas rare de rencontrer des Soudanais-e-x-s, principalement des jeunes, creusant la terre, sous une chaleur torride, à la recherche de pépites scintillantes. Découverte fortuite dans la région montagneuse de Jebel Amer, l'or est rapidement devenu un facteur clé du conflit qui a éclaté en avril 2023. Celui-ci oppose les Forces armées du Soudan (FAS) – l'armée régulière dirigée par le lieutenant Abdel Fattah al-Burhan – et les Forces de soutien rapide (FSR) – milice sous l'égide du commandant Mohamed Hamdan Dagalo, dit Hemeti. Les deux belligérants financent la guerre grâce au commerce de l'or, en utilisant notamment ces recettes pour acheter leurs armes.

Bien que l'or soit aujourd'hui l'un des principaux produits d'exportation du Soudan, son commerce n'a pendant longtemps pas occupé une place centrale pour le pays. Au contraire : jusqu'à la sécession du Soudan du Sud, l'exploitation minière se limitait à un seul site. C'est en 2011, pour faire face à la crise, que le commerce de l'or a été activement encouragé. L'État a même tenté de le centraliser en ouvrant la Sudan Gold Refinery à Khartoum, sous le gouvernement d'Omar el-Béchir : toute la production d'or du pays devait être raffinée exclusivement par cette structure. L'or représentait alors déjà 60% des exportations du pays.

Très vite, d'autres autorités locales se sont opposées à ce contrôle étatique, notamment dans le Nord-Darfour. Après des combats acharnés, les FSR ont pris le contrôle de la plupart des mines de la région dès 2017. Peu après le début de la guerre civile, en 2023, les FSR se sont également emparées de la Sudan Gold Refinery dans la capitale. Elle contenait 1,6 tonne d'or ainsi qu'une grande réserve d'or brut d'une valeur de 150,5 millions de dollars américains.

**Des circuits opaques** | Avec la guerre civile, l'or s'est transformé en un instrument central de pouvoir et d'influence. Le pays produit désormais entre 70 et 90 tonnes du métal précieux chaque année, selon les estimations du Gouvernement soudanais. Or, selon son Ministère des finances, seules 20 tonnes sont exportées par voies légales.

Les Émirats arabes unis (EAU) sont le principal acheteur d'or soudanais. Le pays est l'une des plus grandes places mondiales du commerce de ce métal. S'appuyant sur la base de données onusienne Comtrade, l'ONG suisse Swissaid constate qu'en 2024 les EAU ont importé 29 tonnes d'or en provenance directe du Soudan – soit une augmentation considérable par rapport aux 17 tonnes de l'année précédente. Ces données n'ont d'ailleurs été visibles publiquement que quelques jours, avant d'être supprimées de la plateforme. À cela s'ajoutent des quantités considérables reçues par les pays voisins des Émirats : 27 tonnes en provenance d'Égypte, 18 tonnes du Tchad et 9 tonnes de Libye.

Il est pratiquement impossible de remonter précisément aux régions d'où provient l'or soudanais. En cause : des chaînes d'approvisionnement opaques, passant par de nombreux intermédiaires et pays de transit. De plus, selon Swissaid, les multiples raffinages que subit l'or durant son transit masquent complètement sa provenance. Il fait cependant peu de doutes que l'or issu des zones contrôlées par les FSR atteint les Émirats arabes unis. Plusieurs enquêtes d'Amnesty International révèlent que le pays du Golfe expédie en retour au Soudan des armes, des drones et divers équipements militaires.

L'Égypte, qui soutient pour sa part les FAS, s'est également imposée comme un nouveau débouché pour l'or soudanais. Plusieurs expert-e-x-s supposent que le pays est la destination des exportations non officielles et de la contrebande. Selon le *think tank* britannique Chatham House, celles-ci représentent environ 60% de la production du nord du Soudan, du Nil et de la mer Rouge. Les FAS favorisent cet itinéraire depuis le début de la guerre afin de réduire les

◀ La mine d'or de Wad Bushara emploie environ 2000 travailleur-euse-x-s qui triment dans des conditions extrêmement précaires pour un salaire d'environ 15 dollars par jour.

exportations directes d'or vers les Émirats arabes unis. Des indices laissent toutefois penser que l'or exporté via l'Égypte finit également par arriver aux Émirats arabes unis. Et de là, sur les marchés de l'or du monde entier.

**Destination : la Suisse** | En dépit de l'implication des Émirats arabes unis dans le conflit soudanais, la Suisse maintient ses importations d'or en provenance de ce pays – un flux qui s'est même accru ces dernières années. Les chiffres sont sans équivoque : selon les données de l'Office fédéral des douanes et de la sécurité aux frontières (OFDF), 420 tonnes d'or, d'une valeur de plus de 38 milliards de francs suisses, ont été importées des Émirats en 2025, soit près de cinq fois plus qu'il y a dix ans. « Cette augmentation massive est préoccupante », déclare Marc Ummel, expert en matières premières chez Swissaid. « Compte tenu de la quantité d'or illicite et de conflit transitant par les Émirats arabes unis, le risque est grand qu'une partie aboutisse également en Suisse. » La Confédération

semble consciente de ce risque. Interrogé à ce sujet, le Secrétariat d'État à l'économie (SECO) affirme que tous les importateurs d'or en Suisse sont légalement tenus de procéder à une vérification préalable lors de l'approvisionnement en provenance de zones de conflit ou de zones à haut risque. Ce traçage devient toutefois complexe lorsqu'il s'agit d'or d'investissement provenant d'anciens stocks ou d'une combinaison d'acheteurs et d'intermédiaires variés.

**Une relation de confiance** | Les Émirats affirment que l'or exporté vers la Suisse n'est pas d'origine soudanaise, ce que la Confédération semble croire. Aucune mesure restrictive sur ces importations n'est envisagée. « En principe, l'acquisition d'or provenant des Émirats arabes unis relève du commerce légal », affirme le SECO. Berne n'a toutefois aucun intérêt à ce que de l'or issu de zones de conflit soit importé. Le Conseil fédéral et le parlement privilégient les initiatives volontaires qui appellent à la diligence raisonnable pour les entreprises. En réponse à la première initiative sur les multinationales responsables, la législation suisse insiste avant tout sur un devoir de *reporting*, sans mécanisme de sanctions en cas d'abus. La Suisse et le Soudan ont annoncé en début d'année la création d'une commission économique mixte (CEM) au sein de laquelle le commerce bilatéral de l'or

devrait être discuté. La traçabilité a fait des progrès. Le parlement a adopté à l'été 2025 une révision de la loi sur le contrôle des métaux précieux.

À l'avenir, les raffineries suisses devront se conformer aux directives de l'OCDE et surveiller l'ensemble de la chaîne d'approvisionnement de l'or. Elles n'étaient auparavant tenues de contrôler que leurs fournisseurs directs. Les conditions de la mise en œuvre doivent encore être clarifiées, une proposition détaillée devrait être soumise à consultation publique cet été.

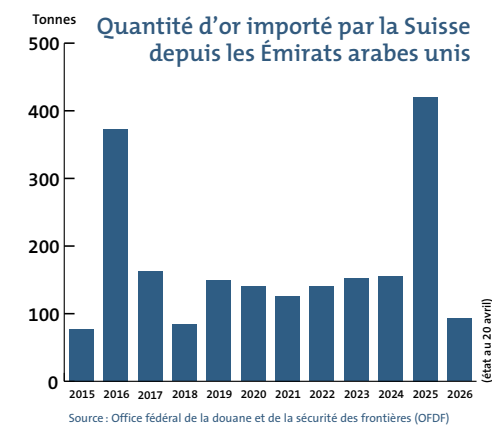
« Il faut saluer le fait que les raffineries suisses soient désormais tenues de contrôler leur chaîne d'approvisionnement avec plus de rigueur », précise Marc Ummel. « Mais en fin de compte, seule une plus grande transparence permettra d'empêcher le commerce de l'or de conflit en Suisse. »

Un premier pas dans cette direction a déjà été franchi : au début de l'année, l'Association suisse des métaux précieux (ASMP)

a publié la Plateforme suisse de transparence sur les métaux précieux, un registre numérique visant à améliorer la traçabilité de l'or traité en Suisse. Pour l'instant, seules les données relatives à 2024 sont consultables. Un acteur important y fait toutefois défaut : Valcambi, la seule raffinerie suisse qui accepte de traiter de l'or provenant des Émirats. Celle-ci n'est plus membre de l'ASMP depuis l'automne 2023, ce qui rend ses données inaccessibles – et fausse sensiblement l'image du commerce helvétique de l'or.

Pour Marc Ummel, ces mesures sont encore bien insuffisantes : « Les données sur la plateforme sont agrégées et ne peuvent donc pas être attribuées aux différentes raffineries. Nous exigeons donc la publication des noms de tous les fournisseurs, en particulier ceux d'or secondaire [provenant de l'érosion des gisements primaires], qualifié d'or 'recyclé' à des fins de dissimulation. Toutes les raffineries doivent également être légalement tenues de divulguer les noms de leurs fournisseurs. L'occasion d'en discuter à l'échelle fédérale se présentera cet été, lorsque la révision de l'ordonnance sur le contrôle des métaux précieux sera mise en consultation. »

Une chose est sûre : le Conseil fédéral doit désormais assumer ses responsabilités pour empêcher que de l'or issu de conflits n'entre en Suisse. Car tant que le commerce de l'or en provenance du Soudan prospérera, la guerre perdurera – et avec elle, de graves violations des droits humains. |



# Priorité au profit

Dans la ruée vers le lithium, Washington fait passer les besoins de l'industrie avant le respect des autochtones. Un rapport d'Amnesty International tente de rétablir la balance. Par Jean-Marie Banderet

«Le consentement ne s'applique pas ici. On nous a juste forcé la main. Notre tribu n'a pas beaucoup de moyens, je pense qu'on a profité de nous et du fait que nous ignorions ce qui se passait vraiment à l'époque.» Shelley Harjo, membre de la tribu shoshone-paiute de Fort McDermitt dans le Nevada, est amère. C'est sur les terres de sa communauté que la mine de Thacker Pass, en cours de construction, extraira du lithium dans quelques mois.

Dans sa course aux minerais «critiques», l'administration Trump multiplie l'attribution de concessions minières. L'État du Nevada concentre à lui seul près de 85% des gisements sur sol étasunien. Pour se faire une idée de l'ampleur du phénomène, pas moins de 23 500 demandes de concession y avaient été déposées en septembre 2024. Outre Thaker Pass, deux autres projets miniers d'envergure – le Nevada North Lithium Project et le projet de mine de Rhyolite Ridge – viendront bientôt nourrir l'appétit des industries éolienne et automobile ainsi que les infrastructures nécessaires pour poursuivre l'expansion des centres de données liés à l'intelligence artificielle. Or ces trois sites d'extraction représentent de graves menaces pour les communautés autochtones installées sur ces terres, comme le montre un rapport d'Amnesty International publié le 12 mai.

Dans la ligne directe de spoliation séculaire des peuples autochtones, les autorités n'ont pas jugé nécessaire de respecter leurs droits à l'autodétermination et au consentement préalable, libre et éclairé. Contrairement à ce que prévoient les normes internationales relatives aux droits

humains, qui précisent que ces terres appartiennent aux populations autochtones, Washington considère ces terrains comme publics. Il y agit donc comme bon lui semble.

**Traditions niées** | Le 12 septembre 1865, Thaker Pass a été le théâtre du massacre de 31 hommes, femmes et enfants d'une tribu paiute par un régiment de la cavalerie des États-Unis. «Mes ancêtres reposent ici; c'est pour eux que nous avons tenté de protéger cette terre.» Dorece Sam Antonio, une descendante directe de l'un des trois survivants de cet événement tragique, fait aujourd'hui partie des autochtones qui s'opposent à la mine.

«La validation à la hâte de projets miniers situés sur les terres ancestrales de populations autochtones, sans considération de leurs droits, perpétue les préjugés historiques», déclare Alysha Khambay, chercheuse au sein de l'équipe Responsabilité des entreprises en matière de droits humains à Amnesty International et coautrice du rapport. Le droit fédéral américain n'impose en effet pas le consentement des populations autochtones dès lors que le terrain est considéré comme public. Les compagnies minières australienne et canadienne – Ioneer et Lithium Americas – qui exploitent deux des gisements dans le Nevada peuvent donc aisément se défendre de toute activité illégale.

Amnesty appelle les États-Unis à réformer la législation fédérale et celle des États. Mais l'organisation attire également l'attention sur le fait que Washington n'est pas seul en cause: les normes internationales indiquent explicitement que les entreprises doivent appliquer le plus haut niveau de diligence lorsque la réglementation locale est moins exigeante. Les compagnies étrangères qui opèrent sur sol américain sont donc également responsables – en particulier la canadienne Lithium Americas. En effet, Ottawa a intégré les principes de la Déclaration des Nations unies sur les droits des peuples autochtones dans le droit national et provincial en Colombie-Britannique, où l'entreprise est domiciliée. |

## De l'argent suisse au Nevada

Trois banques helvétiques ont investi dans les projets controversés au Nevada. UBS et la banque privée Pictet & Cie SA détiennent des actions de General Motors (GM) et de Lithium Americas, toutes deux liées à la mine de Thacker Pass, ainsi que d'Evolution, liée au projet Nevada North Lithium. La Banque nationale suisse détient quant à elle des participations, également dans GM et Lithium Americas.

# Logique prédatrice assumée

L'enlèvement de Nicolás Maduro en janvier l'a montré: l'administration Trump ne s'embarrasse plus d'explications. Ce dont elle a besoin, elle le prend. Par Ludovic Tournès\*

Les États-Unis seraient-ils de retour au XIX<sup>e</sup> siècle? La politique étrangère de Donald Trump emprunte en tout cas plusieurs éléments au passé. Alors que les États-Unis avaient quasiment regagné leur autosuffisance en matière d'hydrocarbures ces dernières années – en grande partie avec le développement de l'exploitation du gaz de schiste par fracturation hydraulique –, on assiste aujourd'hui au retour d'une logique prédatrice.

En élargissant la perspective historique, on s'aperçoit que la période de 1945 au début du XXI<sup>e</sup> siècle est en quelque sorte une longue parenthèse dans la politique étrangère américaine. Les récentes évolutions sont donc moins à considérer comme une rupture que comme un retour à la «normalité»: celle qui prévalait entre 1780 et 1945, une politique où les États-Unis sont uniquement préoccupés par leur propre intérêt, usant de la force pour y parvenir et ne prenant pas en compte le multilatéralisme. Outre la personnalité du président actuel, la politique de l'administration suit une logique implacable: il n'y aura pas assez de ressources pour tout le monde, les États-Unis doivent s'en attribuer le plus possible. On le voit bien avec le cas du Venezuela, qui, en plus de représenter une énorme réserve, a l'avantage de se trouver aux portes des États-Unis.

En plus de la logique impérialiste, prédatrice, héritée du XIX<sup>e</sup> siècle, l'appétit étasunien pour les ressources pétrolières s'explique aussi par une pression des géants de la tech. Le boom de l'intelligence artificielle – et les ressources énergétiques que cela implique – met l'administration sous pression. Il faut bien trouver cette énergie quelque part.

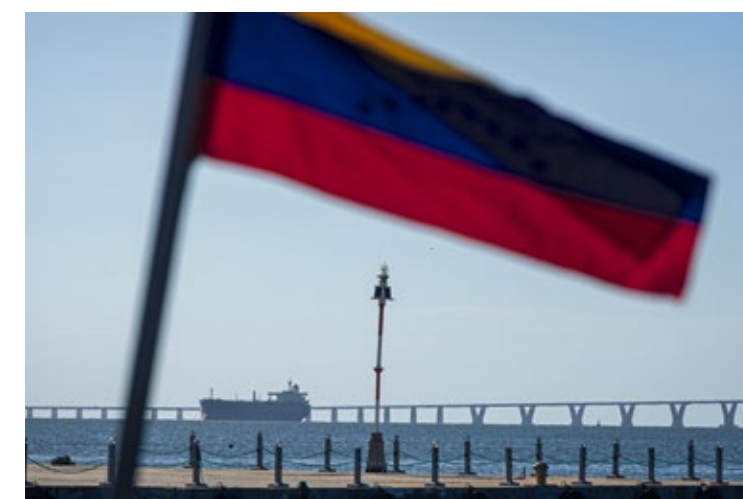
Par ailleurs, l'administration Trump ne manie plus de tout la rhétorique de l'établissement de la démocratie. Désormais rompu, le fil conducteur hérité de l'après-guerre en Allemagne et au Japon était devenu un mantra de leur politique étrangère jusqu'à récemment. Pour l'instant, il n'y a pas de signe que les États-Unis se soient investis dans une transition démocratique au Venezuela. Le but, c'est vraiment de faire main basse sur les ressources pétrolières. Il y a d'ailleurs là un problème: c'est l'objectif affiché de Trump, mais pas celui des compagnies pétrolières américaines.

Car pour elles, se retrouver en charge du pétrole vénézuélien signifierait devoir investir massivement pour rénover des infrastructures vieillissantes, quand elles ne sont

pas obsolètes. La plupart n'ont pas été entretenues depuis vingt-cinq ou trente ans. Et c'est sans compter l'incertitude de la situation politique. En un demi-siècle, le Venezuela a déjà opéré deux nationalisations de son pétrole. Les industriels pourraient bien espérer une nouvelle intervention des États-Unis, mais ils ignorent si Donald Trump sera encore au pouvoir à ce moment. A priori, il ne le sera pas.

Faut-il voir dans la stratégie américaine une nouvelle guerre froide autour des ressources? Ce qui frappe, c'est surtout l'appétit territorial de Washington, qui reconnecte avec l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec les discours autour du Groenland ou du Canada, on retrouve la logique de «la nation sans frontières» qui caractérise la culture politique étasunienne: l'expansion permanente a longtemps été considérée comme un élément essentiel de son identité. Cette idée avait décliné dès la fin de la conquête du continent nord-américain et au cours du XX<sup>e</sup> siècle. Donald Trump l'a remise au goût du jour. Si l'on y ajoute la rivalité avec d'autres pays pour le contrôle de ressources nécessaires aux nouvelles technologies énergivores, on peut en dégager deux éléments-clés de la politique étrangère américaine actuelle. |

\* Ludovic Tournès est historien, spécialisé dans l'histoire des États-Unis, professeur d'histoire globale à l'Université de Genève.



Dans les mois qui ont suivi la capture de Nicolás Maduro, les forces étasuniennes ont saisi plusieurs pétroliers vénézuéliens et se sont approprié leur contenu.

## Hôpital à l'agonie

À Damas, l'un des derniers hôpitaux pédiatriques du pays croule sous l'afflux de patient·e·x·s depuis la chute du régime. Entre pénuries, exode des médecins et explosion des coûts, l'établissement tente d'assurer des soins malgré tout. Par Pauline Vacher (texte) et Charles Cuau (photos)

Les matelas se succèdent le long des murs de l'hôpital des enfants, à Damas, devenu un campement improvisé par les familles des patient·e·x·s. Des vendeur·euse·x·s à la sauvette proposent des couches, du lait ou des friandises. On se salue et on s'échange des nouvelles.

Hamed Aaad, 54 ans, s'est installé juste à côté des portes. Sa femme peut rester avec leur enfant à l'hôpital toute la journée, mais lui doit attendre les heures de visite. Keffieh sur la tête, qamis gris clair et veste en cuir, il est originaire de la campagne de Raqqa, dans le nord-est du pays. Arrivé quinze jours plus tôt avec son fils de 8 ans, atteint d'une pathologie pulmonaire, il a le visage tiré et les traits marqués par la fatigue. « Chez moi, il n'y a aucun hôpital public pour les enfants », explique-t-il. Pour lui garantir les meilleurs soins possibles, il a donc fait plus de sept heures de route.

Comme lui, des familles venues de toute la Syrie convergent vers la capitale. Le pays ne dispose que de trois hôpitaux pédiatriques : un à Damas, un à Alep, un autre sur la côte à Tartous. « Les familles privilégient la capitale, mieux équipée

et dotée de davantage de spécialistes », assure Hussam Dalati, 57 ans, directeur médical de l'établissement. La chute de Bachar al-Assad, le 8 décembre 2024, aura provoqué un afflux massif de patient·e·x·s venu·e·x·s de régions où les structures de santé sont insuffisantes ou dégradées. Ces malades et leurs proches viennent gonfler les listes d'attente d'hôpitaux déjà au bord de la rupture.

**Opérer sous pression** | Par manque de places, certains lits accueillent deux personnes. Il arrive régulièrement que l'établissement soit complet. « Les familles qui ont parcouru un long chemin pour venir ici n'acceptent pas que nous n'ayons pas de place », indique Hussam. Les urgences sont donc ouvertes pour recevoir les patient·e·x·s en attendant qu'une chambre se libère dans les services appropriés. « Ce ne sont pas des conditions acceptables, mais nous n'avons pas d'alternative », regrette le directeur.

Dans les services, les équipes médicales tentent de maintenir un rythme minimal d'interventions, malgré les contraintes matérielles et humaines. En

chirurgie cardiaque, par exemple, les opérations sont limitées à deux par jour, dont une seule intervention lourde. Dans la salle de réanimation, un nourrisson se repose après une opération à cœur ouvert ayant mobilisé une équipe entière pendant sept heures. « En dehors des urgences, l'attente peut aller de six mois à un an », indique Mohamed Younes, le chef du service. Pour tenter de réduire ces délais, il opère sur ses jours de repos, au prix d'un épuisement croissant tant pour lui que pour ses équipes se portant volontaires.

Cette pénurie de personnel s'aggrave avec le départ massif des jeunes médecins vers l'étranger. « En chirurgie pédiatrique où j'exerce, nous perdons jusqu'à 80 % de nos diplômés », déplore Hussam Dalati. Formé·e·x·s en Syrie, les spécialistes trouvent du travail en Europe ou dans les pays du Golfe, où les conditions de travail sont plus stables et les rémunérations incomparables. En avril 2025, un médecin spécialisé gagnait environ 150 dollars par mois, contre 100 pour les résident·e·x·s et les infirmier·ère·x·s. Dans ces conditions, le retour au pays apparaît peu probable pour ceux qui

◀ Les équipes du service de chirurgie pédiatrique générale de Mazzeh, à Damas, tournent à plein régime.



À l'intérieur de l'hôpital des enfants, Shadi al-Rifa et sa petite-fille Haoura (3 ans) sont dans une chambre occupée par au moins 5 enfants et leurs familles.

sont parti·e·x·s. Le gouvernement a prévu des augmentations pour le mois de mai, les salaires montant respectivement à 600 et 350 dollars pour les médecins spécialisé·e·x·s et résident·e·x·s, et 200 à 300 dollars pour les infirmier·ère·x·s.

**Système à bout de souffle** | À ces difficultés s'ajoutent les pénuries récurrentes de médicaments et de matériel médical. Dans une chambre du service de médecine générale, Shadi al-Rifa est venue tenir compagnie à sa petite-fille, Haoura, 3 ans. La fillette coiffée de deux petites couettes est hospitalisée depuis trois jours pour la maladie de Kawasaki. Chaque bouteille de son traitement coûte environ 150 dollars. Or, les médicaments ne sont pas pris en charge par l'État. « Ses parents travaillent pour payer les soins », raconte la grand-mère. Resté·e·s à Deraa, dans le sud du pays, iels enchaînent les journées pour couvrir les frais.

Haoura partage sa chambre avec quatre autres enfants. Certains parents confient avoir réussi à réunir l'argent avec l'aide de leurs proches ou bien d'organisations humanitaires. Lorsque les coûts s'accumulent, les équipes orientent les patient·e·x·s vers des ONG, devenues l'un des maillons essentiels de l'accès aux soins. « Les autorités cherchent à limiter leur dépendance à

l'aide internationale, mais la situation reste trop précaire pour s'en affranchir », explique Christina Bethke, représentante adjointe de l'Organisation mondiale de la santé en Syrie. Au-delà des traitements, certains équipements médicaux doivent également être achetés par les familles elles-mêmes. En chirurgie cardiaque, un oxygénateur – indispensable pour les opérations à cœur ouvert car il remplace le rôle des poumons – peut coûter jusqu'à 900 dollars. Un montant hors de portée pour la majorité des Syrien·ne·x·s, alors que 90 % d'entre eux vivent sous le seuil de pauvreté.

Hussam Dalati tente de garder le sourire mais son pessimisme transparait. Les machines sont « à bout de souffle » et tombent régulièrement en panne. Leur maintenance est rendue difficile par le manque de pièces de rechange. Conséquence directe, certaines opérations complexes sont devenues impossibles. « Nous ne pouvons plus soigner les enfants comme nous le souhaiterions, faute de moyens », confie le directeur médical.

À l'échelle nationale, les autorités reconnaissent elles-mêmes l'ampleur des difficultés. Selon Wasel al-Jark, directeur de la Direction des établissements de santé, seuls 70 hôpitaux publics étaient encore fonctionnels au moment

de la chute de Bachar al-Assad. Ils sont aujourd'hui 146 en comptant ceux du nord-est syrien, territoire passé récemment sous la houlette de Damas. Mais le budget dédié aux hôpitaux n'a pas changé depuis 2024, diminuant de fait l'argent alloué à chacun d'entre eux. Une décision qui suscite des interrogations jusque dans les rangs du Ministère de la santé.

Pour les patient·e·x·s, la fragilité de ce système se traduit par un accès aux soins de plus en plus inégal. Devant l'hôpital, certains parents attendent depuis des mois. Adil Sharouf, 56 ans, originaire de Qusayr, est arrivé il y a trois mois avec son fils. Il n'a pas quitté les lieux depuis et a pris une chambre d'hôtel à proximité. Pour lui comme pour beaucoup de Syrien·ne·x·s, les hôpitaux restent la meilleure solution malgré l'attente. Dans certaines cliniques privées, une nuit d'hospitalisation peut atteindre 100 dollars.

Or, « la Syrie a aujourd'hui l'occasion de se reconstruire. Mais sans les ressources nécessaires, les inégalités continueront de se creuser et elles porteront atteinte à l'harmonie sociale », assure Christina Bethke, tout en saluant les efforts du gouvernement. « Il est essentiel d'investir dans la santé, cela contribuera également à restaurer le tissu social. » |



Dans la pharmacie Al Mulki à côté de l'hôpital des enfants, où de nombreuses familles d'enfants hospitalisés viennent acheter les médicaments nécessaires.



## Exister face à la violence

À Port-au-Prince, sous l'emprise des gangs, la population trouve des échappatoires. À moins d'un kilomètre des combats, Allyson, Fanfan et leur bande se retrouvent avec leurs motos pour s'évader.

Par Emma Villeroy (texte) et Antoine Martin (photos)

Ce samedi d'avril, dans le quartier de Pacot, dans la capitale haïtienne Port-au-Prince, les paroles d'un rap créole sortent d'une enceinte: «Nou Tout Ki Lakoz» (C'est de notre faute à tous) de l'artiste Watson-G. À l'angle d'une rue, une quinzaine de jeunes adultes sont réunis au bord de la route. Réunis autour d'une passion: la moto. Comme chaque semaine, ils font de la mécanique, rigolent et chantent: «Bandi menase'm la polis menase'm» (Les bandits me menacent, la police me menace). Régulièrement, les bruits d'armes à feu ou d'explosions de drones kamikazes prennent le dessus. Mais ces jeunes ont l'habitude. Ils ne réagissent plus. Depuis 2021 et l'assassinat de l'ancien

président Jovenel Moïse, des gangs ont pris le contrôle d'environ 80% de la capitale. Selon le dernier rapport de l'ONU publié fin mars, plus de 5500 personnes ont été tuées entre le 1<sup>er</sup> mars 2025 et le 15 janvier 2026. Le système judiciaire n'existe plus. La police, l'armée, des brigades de citoyen-ne-x-s, des mercenaires étranger-ère-x-s, des militaires tchadien-ne-x-s et salvadorien-ne-x-s... autant de forces qui se battent tous les jours à seulement quelques rues du lieu de détente de ces motards.

« Je me sens libre » | « Mpap kite peyi'm m swiv mon rega'm » (Je ne quitterai pas mon pays, je suivrai mes rêves), chante Allyson David, 27 ans, à côté de

sa moto, une Loncin 250 de fabrication chinoise. Cet électromécanicien l'a achetée récemment, une manière de se sentir plus proche de ses amis. « Nous discutons de tout et de rien », sourit le jeune homme. « Nous nous amusons. Ça nous fait du bien. » Comme lui, tous ont perdu des proches à cause de la crise. « C'est une chance de faire de la moto. Je me sens libre et maître de la route. Je calcule chaque geste. J'évacue la peur et la frustration. » Cette dernière vient de l'inaction de l'État. Le foisonnement des groupes violents découle d'une corruption toujours plus importante des autorités haïtiennes et internationales, due aux grosses sommes engagées dans la crise humanitaire après le séisme de 2010.

◀ Reminson fait partie des bikers de Port-au-Prince.

« Ces personnes doivent être mises face à leurs responsabilités. Nous avons envie de vivre. Notre nation doit vivre. »

À côté de lui, Fanfan Dave, 24 ans et étudiant en électromécanique, ne peut qu'acquiescer. Il ne se souvient pas de la dernière fois où il s'est rendu à la plage, pourtant à quelques kilomètres seulement de son quartier. L'accès est contrôlé par les gangs. « On ne peut pas rester comme ça indéfiniment », soupire le garçon. « J'adore ma ville. Heureusement que j'ai ma moto. Parfois, nous n'avons même pas de destination fixe avec les copains. Nous roulons en bande juste pour évacuer et oublier les problèmes. » Fanfan Dave répare aussi lui-même son deux-roues. « Ce n'est pas compliqué, car j'adore ça. Je ne pense à rien. »

**Gagner sa vie** | Lorsqu'on lui demande de raconter ses rêves, le jeune homme peine à trouver les mots et préfère évoquer son pays. « Je souhaite que tout le monde ait accès à la sécurité, à la santé et à l'éducation. Ce sont des aspects primordiaux. » Au cours de l'année scolaire 2024-2025, plus de 1600 écoles ont fermé et des dizaines ont été occupées par des gangs. Lorsqu'ils sont libérés, ces établissements sont complètement détruits et inutilisables.

Dans le groupe, Jean-Elie Fortiné, 30 ans, aspire à recommencer à participer à des courses officielles comme il en avait l'habitude. Il montre fièrement ses équipements: veste de protection, tee-shirt... Il était un membre du *Guëp Club*, qui voyageait jusqu'en République dominicaine pour des rallyes. Il touchait même des revenus de sponsors. Mais l'insécurité l'a obligé à arrêter. La frontière est devenue trop compliquée à traverser et les courses officielles ne sont plus organisées en Haïti. « Le club n'existe plus, car nous sommes devenus une cible pour les kidnappings contre des rançons. Nous donnions l'impression d'avoir de l'argent même

si ce n'est pas vrai. Certains de mes amis ont aussi rejoint les gangs ou sont décédés. » L'homme est devenu photographe et journaliste pour *Haïti Magazine* – *Dèyè mon enfon* et conseille les reporter-riche-x-s étranger-ère-x-s pour montrer la situation dans le pays. Il pourrait participer à des courses officielles, mais préfère s'abstenir. « Sans sponsors, je n'ai plus vraiment les moyens. »

Même aujourd'hui, les rassemblements entre amis qu'il organise, « juste pour rouler », sont menacés par la montée des prix du gazole liée au conflit en Iran et en Asie du Sud-Ouest. Dans un pays où plus de 6 millions de personnes vivent sous le seuil de pauvreté, ces jeunes adultes risquent de ne bientôt plus avoir les moyens de poursuivre leur passion. La qualité du carburant est aussi souvent remise en question à cause de soucis réguliers de moteurs.

« Toujours là » | Une autre des raisons qui empêchent Jean-Elie Fortiné de concourir, c'est sa santé. « Les services d'ambulance et les hôpitaux ne fonctionnent plus correctement. Cela devient trop dangereux si j'ai un accident. » Heureusement, le groupe d'amis compte un médecin, aussi passionné de moto: Richard Marseille. L'homme de 29 ans est devenu docteur en partie pour aider ses amis motards. Les accidents de la circulation ne sont plus comptabilisés depuis 2021, mais déjà à l'époque, les chiffres de la mortalité sur la route étaient quatre fois plus élevés qu'en Europe. « Lorsqu'ils tombent, ils m'appellent », raconte gravement le médecin. « Je rapplique aussitôt et je les retape. Nous

sommes tous très proches. Nous avons grandi ensemble. » Il essaie de faire de la prévention sur le port du casque ou l'alcool au guidon.

Lui a commencé la moto pour se déplacer dans la capitale, un moyen privilégié par de nombreux-ses habitant-e-x-s. À cause de l'état du pays, les transports en commun ne fonctionnent pas tous les jours et les routes ne sont pas vraiment praticables, « trop abîmées et trop petites pour les voitures ». Aujourd'hui, *riders* est devenu une passion. « Je ne m'en lasse pas », sourit le médecin. « Je sens la vitesse, le vent, mais aussi une sensation de contrôle dans ce pays où tout m'échappe. Je relâche la pression du quotidien difficile. » Le trentenaire aimerait pouvoir rouler jusqu'aux sites touristiques du pays, mais il reste « réaliste ». La chute des gangs doit arriver « de manière collective ». L'espoir pointe dans sa voix: « Notre peuple a déjà vécu la révolution contre la colonisation française en 1804, nous pouvons recommencer. Mais tout le monde doit se sentir concerné. Notre petit groupe de bikers ne suffira pas à apporter le changement nécessaire. » En attendant des jours meilleurs, « l'essentiel, c'est d'être toujours là ». |



Un regroupement informel de bikers dans le quartier de Pacot, à Port-au-Prince.

# Quand le sport devient tribune

Que ce soit sur un terrain de football ou les mains dans des gants de boxe, deux initiatives romandes visent à transformer la pratique sportive en outil d'émancipation et de revendications.

Par Justine Bosset

En se promenant dans les rues de Lausanne, il devient commun de croiser des maillots de foot noirs rayés de violet, portant la mention FC Hardegger. Fondé en 2022, ce club doit son nom à la militante féministe et syndicaliste suisse Margareth Faas Hardegger. Lola, Julien, Laurence et Maël rejoignent le cercle où une vingtaine de membres s'échauffent et discutent du prochain match de soutien à la population cubaine. Leurs maillots arborent fièrement « Personne n'est illégal » en farsi ou « Nous sommes tous antifascistes ».

Au bout du lac, les membres du Club populaire de sports de combat (CPSC) se retrouvent plusieurs fois par semaine à Genève dans le quartier des Pâquis, pour

des entraînements de boxe thaïe à prix libre. Sur des tatamis disposés en carré, deux personnes retirent leurs gants, essouffées, tandis que Margot\*, Oriane\* et Louisa\* discutent sur le canapé. « Dès le départ, j'ai eu un énorme *crush*, autant pour la boxe que pour cet endroit », confie cette dernière. Elle est membre du CPSC depuis trois ans et y donne plusieurs cours par semaine. Sur la pelouse verte du stade de Chavannes, Maël partage le même enthousiasme : « Passer un dimanche sans foot, ce serait bizarre. Ça me fait du bien de venir ici. »

**Faire corps** | Tant le FC Hardegger que le CPSC se revendiquent antifascistes, antiracistes et antisexistes.

Ces initiatives s'inscrivent dans une mouvance plus large de clubs de sport populaires, nés au cœur de luttes sociales. Côté foot, on pense notamment au Ménilmontant FC 1871 à Paris, au Spartak Lecce en Italie ou au FC Sankt Pauli à Hambourg, érigés en réponse à la montée des supporter-riche-x-s d'extrême droite dans les stades. Côté boxe, des collectifs comme Boxe populaire X-Rousse à Lyon ou la Maladroite à Marseille partagent une philosophie d'inclusivité : rendre la pratique accessible au plus grand nombre, financièrement ou socialement. Terrain et ring deviennent alors des espaces de résistance aux logiques dominantes du sport.

Ce qui frappe d'emblée en arrivant aux entraînements, c'est l'atmosphère qui s'en dégage. Pas de compétition acharnée, pas de hiérarchie rigide, pas de jugement sur le niveau. Chaque dimanche vers 17h, l'entraînement terminé, les membres du FC Hardegger font des étirements ensemble et échangent sur les manifestations et événements à venir. Le club accueille aussi bien des personnes n'ayant jamais touché un ballon que des joueur-euse-x-s aguerris-e-x-s, des Lausannois-e-x-s ainsi que des personnes non suisses, parfois peu à l'aise en français. « On crée un autre type de lien », résume Lola, joueuse et

cofondatrice du club. Au CPSC, chaque cours se termine par un cercle de parole où chacun-e-x partage ses retours et critiques, et où circulent informations politiques et annonces militantes. Dans les deux clubs, se retrouver dans la pratique sportive permet de créer des synergies entre des profils qui, en d'autres circonstances, ne se croiseraient peut-être pas. « Plusieurs personnes au sein du club sont aussi engagées dans d'autres organisations [politiques], qui ne sont pas forcément alignées entre elles. Mais quand on fait un entraînement, on se rejoint et on apprend à se connaître. », observe Louisa. Pour ceux qui évoluent en dehors des milieux associatifs ou militants, ces espaces permettent aussi de se familiariser avec certains codes – autogestion, prise de décision collective – sans jamais les imposer.

**Politique en pratique** | « Le politique, pour moi, ça s'incarne d'abord, avant d'être théorique. C'est dans la manière dont est tenu le club et dont est mené l'entraînement », explique Oriane, nouvellement membre du CPSC. De fait, le FC Hardegger et le CPSC sont autogérés et autofinancés afin de rester indépendants. Les décisions se prennent collectivement, les tâches sont réparties entre les membres. Les activités du CPSC sont gérées par un comité, dans la plus grande transparence possible. Au FC Hardegger, des groupes de travail thématiques, chapeautés par une assemblée générale annuelle, gèrent les entraînements, la communication et les événements de soutien. L'objectif sportif – car il y en a tout de même un – n'est pas la première place du classement de Ligue romande. La seule médaille qui vaille de l'or à leurs yeux : le prix *Fair Play*. « Je trouve que ça nous correspond bien », glisse Laurence, cofondatrice du club.

Une attention particulière est donnée à l'inclusivité des cours. L'équipe du FC Hardegger est mixte, une particularité encore rare. Certains cours du CPSC

sont organisés en mixité choisie, sans hommes cisgenres, afin de permettre à des personnes souvent exclues des sports de combat de pratiquer dans un cadre sécurisant. « C'est notre premier but », insiste Margot, coach depuis près de huit ans. Lors du gala annuel, les personnes trans sont également bienvenues sur le ring, « ce qui n'est pas le cas dans les clubs fédérés », précise Louisa.

**Miroir de la société** | « Dans le foot, j'aime le jeu, et je dis jeu exprès pour ne pas dire sport. Le sport de haut niveau et tout ce qui va avec, c'est vraiment terrible. C'est un peu le miroir de notre société », déplore Julien. Ces initiatives changent-elles vraiment quelque chose ? Kevin Roșianu, sociologue et membre de l'Observatoire du sport populaire, nuance : « Il me paraît difficile de parler de changement sociétal à ce stade. En revanche, ces projets montrent que l'enjeu n'est pas l'attrait de minorités de genre pour le muay thaï ou le foot, mais bien les conditions d'accès à ces milieux. » Justine Scheidegger, également sociologue et membre de l'observatoire, rappelle un aspect à ne pas sous-estimer : « À l'heure de l'individualisme forcené, se retrouver ensemble pour partager une activité, c'est déjà quelque chose. »

Il est peu probable que ces initiatives renversent des structures de domination bien ancrées. Mais elles les fissurent, localement, concrètement. Elles offrent des espaces où les rapports sociaux habituels sont temporairement suspendus, où l'on peut exister différemment : s'entraîner sans être jugé-e-x, militer sans être contrôlé-e-x, apprendre sans être stigmatisé-e-x. Dans un paysage sportif largement dominé par la logique marchande, ces clubs font le pari inverse : celui du collectif, de l'accessibilité, de l'horizontalité. l

\* Prénoms d'emprunt.



Les entraînements du CPSC ont lieu dans le quartier des Pâquis à Genève.

## Se reconstruire par la boxe

Le programme *Mon Avenir* de l'association Europe Charmilles apporte une dimension différente. Ici, le sport n'est pas un vecteur politique mais un outil de reconstruction. Les jeunes accompagnés par le programme, souvent en situation de décrochage depuis plusieurs années, participent aux cours de muay thaï dans un cadre plus large qui comprend du coaching professionnel et un soutien psychologique. La boxe sert à réintroduire un certain rythme, de la structure, pas à pas. Ce qui rend le dispositif efficace : sa flexibilité et son accessibilité. « Rien n'est obligatoire », souligne Jalal Slimi, responsable du programme. « On ne peut pas exiger d'un jeune qui n'a pas eu d'activité professionnelle pendant plusieurs années de venir tout le temps. » La psychologue ainsi que le responsable du programme participent aussi aux entraînements. « Ils voient qu'on galère comme eux, et que si on y arrive, ils peuvent le faire aussi. »



Entre 10 et 20 membres du FC Hardegger se retrouvent chaque dimanche afin de s'entraîner pour leurs prochains matches en Ligue romande.

# Une loi pour toutes nous protéger

La Commission fédérale contre le racisme souhaite que la Suisse se dote d'une loi forte contre les inégalités. Entretien avec sa directrice, Alma Wiecken\*. Propos recueillis par Manuela Reimann Graf

À l'occasion de son 30<sup>e</sup> anniversaire l'automne dernier, la Commission fédérale contre le racisme (CFR) publiait un manifeste appelant à l'adoption d'une loi générale sur l'égalité de traitement en Suisse.

► **AMNESTY: Pourquoi la CFR a-t-elle publié ce manifeste ?**

◀ **Alma Wiecken:** Le manifeste que nous avons publié est le fruit d'une longue expérience, qui nous a montré que les bases juridiques en matière de discrimination sont insuffisantes. Un manque à combler d'autant plus urgemment à l'heure où les droits humains sont menacés et où les discriminations se multiplient. Nous estimons que nos autorités doivent mettre en place une protection légale contre la discrimination. Il s'agit de garantir le principe d'égalité de traitement inscrit dans la Constitution fédérale pour toutes les personnes vivant en Suisse.

► **Les organes internationaux qui évaluent la Suisse ont plusieurs fois critiqué l'absence de protection générale contre la discrimination.**

◀ Il ne faut pas surestimer l'impact des avis émis par des organes internationaux comme le Comité pour l'élimination de la discrimination raciale ou la Commission européenne contre le racisme et l'intolérance. Seules les mesures jugées politiquement opportunes sont mises en œuvre par Berne, souvent dans des domaines bien précis et de façon limitée. Or, la grande majorité des juristes qui s'occupent de la protection contre la



© Manuela Reimann Graf/Amnesty Suisse

discrimination partage l'avis selon lequel ces mesures sont insuffisantes.

► **Pourquoi les lois existantes ne suffisent-elles pas ?**

◀ En Suisse, la protection contre la discrimination est organisée de manière sectorielle – selon les groupes protégés, mais aussi les domaines de la vie concernés par cette protection. Il s'agit par exemple de la protection de la personnalité en droit du travail ou celle contre la discrimination en droit pénal. Mais il n'existe aucune loi qui protège contre les discriminations de manière globale. On fait souvent référence à l'interdiction de la discrimination inscrite dans la Constitution fédérale. Or, l'article 8 ne s'applique pas au domaine privé et ne concerne pas les employeurs, les bailleurs et autres acteurs privés.

► **Qu'en est-il de la norme pénale contre le racisme, qui inclut désormais également la discrimination fondée sur l'orientation sexuelle, l'appartenance religieuse ou l'origine ethnique ?**

◀ La norme pénale contre la discrimination ne protège pas contre toutes les formes de discrimination, mais uniquement contre les propos tenus en public ou le refus de fournir des services. Il s'agit d'une sanction pénale qui – à juste titre – n'est appliquée que dans les cas les plus flagrants. À la CFR, nous pensons que c'est au droit privé de nous protéger contre la discrimination dans tous les domaines de la vie. Les outils juridiques actuels sont insuffisants. Prenons un exemple tiré de mon domaine d'activité: le harcèlement raciste sur le lieu de travail. Il n'existe aucune protection explicite contre la discrimination raciale dans le monde professionnel, la norme pénale contre le racisme ne s'applique pas dans ce cas. On pourrait

◀ La directrice de la Commission fédérale contre le racisme **Alma Wiecken** a participé à la rédaction du manifeste.

certes invoquer la protection de la personnalité prévue par le droit du travail, mais il n'existe pratiquement aucune jurisprudence, de sorte que les chances de succès sont très incertaines. De plus, la personne concernée doit pouvoir prouver ce harcèlement – un obstacle procédural majeur qui entraîne également des frais. Il existe donc des lacunes, non seulement dans les bases légales, mais aussi dans l'accès à la justice.

À cela s'ajoute encore le fait qu'il existe des discriminations multiples et intersectionnelles qui tombent actuellement sous le coup de lois différentes. Pensez par exemple à une femme portant le voile qui est victime de discrimination sur son lieu de travail. Une loi générale sur l'égalité de traitement pourrait considérablement simplifier l'accès à la justice et le garantir pour tous.

► **N'est-il pas un peu surprenant qu'une commission fédérale doive lancer un manifeste pour pouvoir revendiquer une loi sur l'égalité de traitement ?**

◀ C'est justement notre statut qui nous pousse à agir de cette manière. La CFR ne fait pas partie de l'administration fédérale, elle est une commission extraparlamentaire indépendante. Nous avons pour mission d'informer le grand public. Il y a déjà eu par le passé des initiatives parlementaires portant des revendications similaires, mais elles n'ont pas abouti. Quelles sont nos chances avec le parlement actuel ? Si notre proposition ne concernait que le racisme, ce serait extrêmement difficile. Mais si on pense à la discrimination fondée sur l'âge, aux droits des personnes handicapées, chaque personne est potentiellement concernée par la discrimination ! J'espère que certains politiciens et politiciennes reconnaîtront qu'une loi sur l'égalité de traitement nous protège toutes et tous. Nous devons également expliquer que cela ne compliquera pas la vie des employeurs ou des bailleurs. Et que cela ne coûte pas trop cher. Au contraire,

c'est précisément la discrimination qui pèse sur les finances ! Elle nous prive de bons travailleurs. Elle rend malade. Des études montrent clairement l'ampleur des conséquences sur la santé des personnes victimes de discrimination, et l'énorme potentiel perdu.

► **Ne serait-il pas plus efficace d'investir dans la prévention ? Dans l'éducation ?**

◀ Bien sûr, les deux sont nécessaires. La prévention est extrêmement importante, mais là aussi, les ressources demeurent insuffisantes. Et il faut croire en l'impact des lois. Il ne s'agit pas seulement d'avoir une base juridique au cas où une discrimination se produirait. Les lois peuvent aussi avoir un effet préventif, comme l'a montré l'introduction de la loi sur l'égalité entre hommes et femmes. Depuis, les entreprises réfléchissent à deux fois avant de tolérer la discrimination, car cela peut leur coûter cher – sur le plan financier, mais aussi en termes de réputation.

► **Quelle est la prochaine étape ?**

◀ Actuellement, nous sommes en train de former des alliances avec d'autres organisations et associations. Le 12 novembre 2026, nous organiserons une conférence nationale sur la loi générale sur l'égalité de traitement, en collaboration avec la Commission fédérale pour les questions féminines, humanrights.ch et la Plateforme des ONG pour les droits humains. L'objectif est de former une large coalition pour lancer une campagne nationale. Il sera important de toucher le centre de l'échiquier politique et de faire prendre conscience aux responsables politiques du nombre de personnes – qui sont aussi des électeurs et électrices – touchées par la discrimination, et du fait qu'une loi générale sur l'égalité de traitement profitera à nous tous. |

\* *Alma Wiecken est juriste et occupe depuis sept ans le poste de directrice de la Commission fédérale contre le racisme, promouvant la prévention, l'analyse et la sensibilisation contre la discrimination raciale.*



© Mélissa Riffaut

## Sur le chemin de l'itinérance

En 2024, les États-Unis enregistraient un record historique : 771 480 personnes étaient officiellement déclarées sans abri, dont un tiers en situation d'itinérance chronique. Par Mélissa Riffaut, Nashville, Tennessee

« Old Tent City se situait sur la zone prévue pour le futur développement du quartier d'East Bank. Ce n'est donc pas une coïncidence si ce campement était voué à être fermé. » Celle qui fait ce constat sait de quoi elle parle : Allie Wallace est la directrice exécutive d'Open Table, une association qui vient en aide aux personnes en situation de grande précarité à Nashville. En juin 2025, ce qui était l'un des plus grands campements de personnes sans abri dans le Tennessee a été détruit, après quarante ans d'existence. Quatre-vingt-six résident-e-x-s ont alors été relogé-e-x-s en urgence dans des motels reconvertis en logements provisoires.

À peine un mois plus tard, en juillet, l'administration étasunienne publiait un décret intitulé *Ending crime and disorder on America's streets*. Le texte prévoit de réorienter des fonds fédéraux vers des dispositifs d'hébergement transitoires, conditionnés au traitement des addictions des occupant-e-x-s. Parce qu'elles remettent en question l'accès direct à un logement permanent et menacent de jeter dans la rue un grand nombre de bénéficiaires, des coalitions d'États et des

organisations non gouvernementales ont fait recours devant la justice. « La pauvreté et les revenus des individus reflètent souvent les échecs systémiques et les politiques de notre pays. L'itinérance n'est pas un choix personnel ; c'est un échec de notre société à fournir les biens et services nécessaires. Le logement est un droit humain et il est la solution à l'itinérance », défend Allie Wallace.

Andy occupe aujourd'hui l'un de ces motels, le Rodeway Inn. De nombreux-ses intervenant-e-x-s, comme Bailey Amos, directrice de programme à The Hospitality Hub qui l'accompagne aujourd'hui, tentent de soutenir les ancien-ne-x-s résident-e-x-s du campement dans leur quête d'un avenir durable.

Les odeurs se mêlent à la table d'un café sud-américain, tandis qu'Andy retrace calmement le parcours de sa vie. « Je n'ai jamais voulu mendier, simplement parce que cela me demandait de recevoir de l'aide, plutôt que de gagner ma vie », confie-t-il. De ses mois passés dans le campement d'Old Tent City, il se souvient de la précarité, mais aussi des liens communautaires. En août 2023,

il quitte Chicago pour Nashville. Il ne trouve pas de logement et entre dans l'itinérance. « Je suis allé dans un hébergement d'urgence, mais je ne m'y sentais pas en sécurité. J'ai ensuite trouvé ma place à Old Tent City. » À l'âge de 49 ans, il intègre une colocation de deux personnes au sein d'une tente. « Les conditions étaient difficiles, mais les gens étaient authentiques. J'ai beaucoup appris sur la résilience. J'ai aussi compris que la vie d'itinérant demandait énormément de patience et de capacité à s'adapter. » Même si son quotidien est un combat permanent, Andy s'acharne à rester actif, prêtant main-forte aux bénévoles.

Il se souvient aussi avoir été exposé à la violence et à des conditions climatiques difficiles. Tentes incendiées, inondations – lorsque la Cumberland river, près de laquelle est construit le camp, est sortie de son lit – restent des souvenirs douloureux. Allie Wallace s'en souvient également : « Notre organisation a été fondée à la suite des inondations dévastatrices qui ont frappé Nashville en 2010. Il y avait des centaines de personnes déplacées qui avaient perdu toutes leurs affaires et ne savaient pas où aller. »

◀ Au Rodeway Inn, des logements sont mis à disposition pour les personnes expulsées du campement d'Old Tent City.

**Un espace à soi** | Soixante jours : c'est le délai laissé aux résident-e-x-s avant qu'Old Tent City ne soit détruit. Il a fallu remettre les véhicules en état de marche, remorquer des camping-cars. Tout un réseau s'est mobilisé pour venir en aide à ceux qui rencontrent des difficultés. « Nous avons ainsi une histoire très intime avec cet endroit. Depuis que notre organisation existe, nous avons construit une relation de confiance avec les personnes qui y vivent pour pouvoir répondre à leurs besoins fondamentaux, et leur fournir des tentes, des couvertures, des sacs de couchage, de la nourriture, des vêtements ou d'autres formes de soutien », ajoute Allie Wallace. Pour beaucoup, passer de la rue à un espace intérieur est une transition difficile et traumatisante. « Après huit ans passés sous une tente, et avec un seau pour seules toilettes, se retrouver dans un motel sécurisé, avec une vraie salle de bains, est un véritable changement. Des choses simples, comme réapprendre à utiliser des toilettes, demandent une adaptation », souligne Bailey Amos.

Au Rodeway Inn, Andy partage sa chambre avec un ami qu'il a longtemps soutenu à Old Tent City. Les résident-e-x-s organisent régulièrement des jeux afin de recréer une communauté dans ce nouveau cadre. L'accès à l'eau potable facilite le quotidien de touxtes : « Je ne pouvais pas prendre une douche avant un entretien. La rivière était sale et je n'avais pas de vêtements propres », se souvient Andy, avant de marquer une courte pause pour savourer son café. Son fils de 11 ans est resté à Chicago. « Mais j'ai l'impression d'avoir beaucoup d'enfants à gérer ces jours-ci, je suis toujours

occupé », plaisante Andy. En effet, il ne s'ennuie pas car il cuisine pour touxtes au Rodeway Inn. Certains dimanches, plus de cent repas sortent de sa cuisine. Il se réjouit toujours lorsque les visages s'illuminent grâce à ses plats. Il pense aussi à lancer une campagne GoFundMe pour financer un *food truck*. Un projet qui pourrait aussi le rapprocher de son fils. « Je veux d'abord améliorer ma situation. L'objectif est de retrouver mon fils quand je serai installé de façon permanente. »

doit surtout à son immense détermination. « Il a fallu un long plaidoyer et faire face à des délais administratifs longs », raconte Bailey Amos. « Andy a eu beaucoup de chance de trouver un emploi à 25 dollars de l'heure. Beaucoup d'autres n'ont pas cette chance. Le salaire minimum au Tennessee n'a pas augmenté depuis des années, contrairement au coût de la vie. »

Andy était inscrit sur plusieurs listes d'attente, même si les exigences de sélection pour les acheteur-euse-x-s et la pénurie généralisée de logements abordables complexifient les démarches. À ce jour, environ un quart des ex-résident-e-x-s d'Old Tent City ont réussi à obtenir un logement permanent, dont Andy.

« Notre système maintient des gens dans des cycles de pauvreté. » Pour Allie Wallace, les solutions transitoires ne sont pas une solution efficace. « Les recherches montrent que le logement permanent avec accompagnement est la meilleure méthode pour mettre fin au sans-abrisme. »

Le Département du logement et du développement urbain (HUD) se trouve au cœur des tensions liées à l'évolution des politiques fédérales. Un récent appel à projets prévoit de réallouer les financements de son programme, le *Continuum of care* – jusqu'ici consacrés à près de 90 % au maintien de logements stables pour les personnes sans abri – vers des structures de transition et des services de soutien. Une redistribution qui pourrait mettre en péril jusqu'à 170 000 logements permanents et laisser dans l'incertitude des dizaines de milliers de personnes qui avaient enfin retrouvé un toit sûr. |



Andy et Bailey Amos.

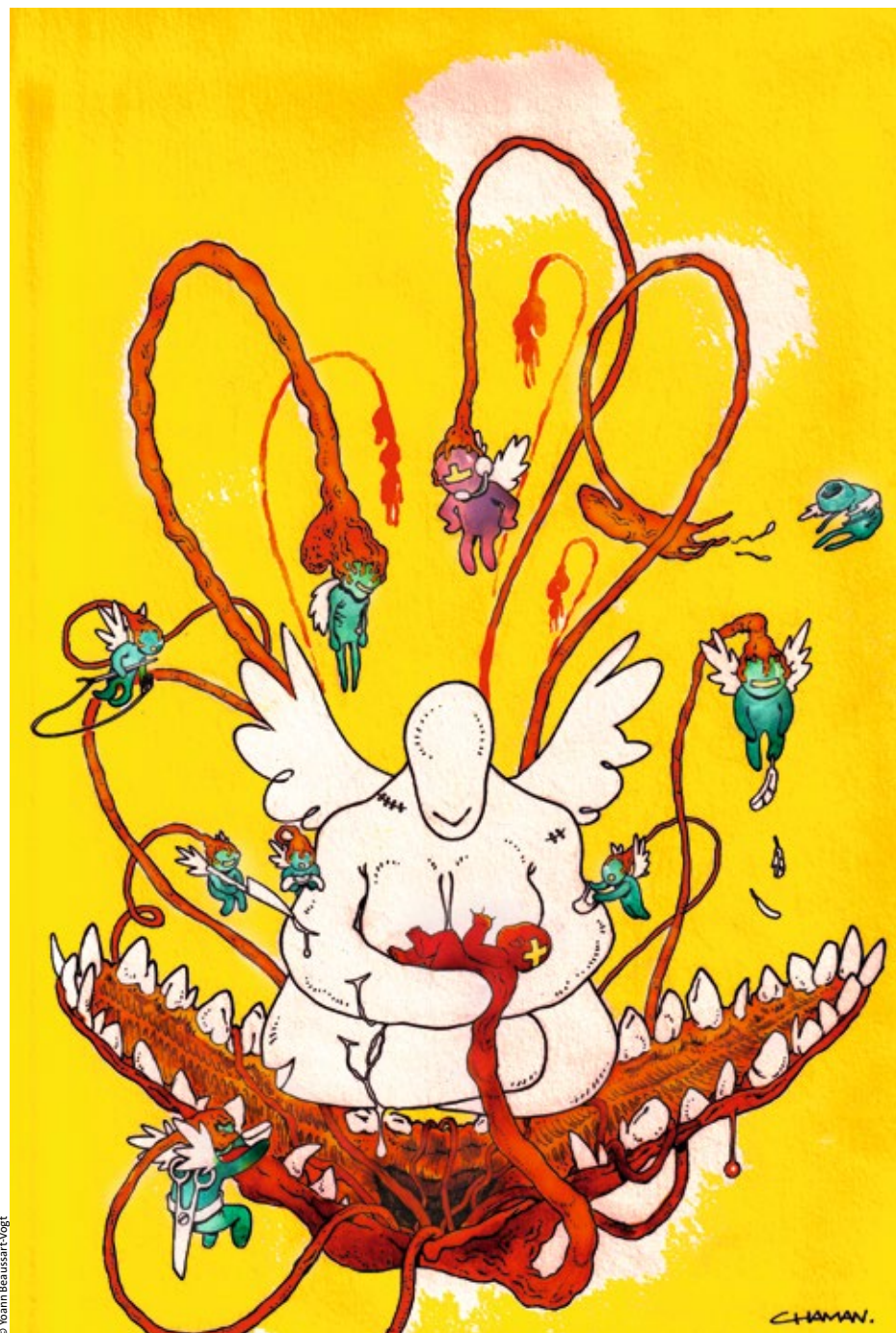
© Mélissa Riffaut

**Relogement pérenne ?** | Pour mesurer l'efficacité de ces « tremplins » vers des logements permanents, l'Office of Homeless Services examine plusieurs critères, dont la réduction du stress lié à la survie quotidienne et l'accès à un environnement sécurisé. Au sein du programme d'Open Table, les services sont adaptés aux besoins individuels. « Quelle que soit la mission, l'objectif est le même : aider les gens à s'en sortir », résume Bailey Amos. Grâce à cet accompagnement, Andy a pu obtenir à nouveau son certificat de naissance. Il a dorénavant une pièce d'identité, une voiture et un travail. Une situation qu'il

# PAROLE À LA TERRE

À QUOI RESSEMBLERAIT UN MONDE OÙ LE SOL DÉCIDERAIT DE PARLER ?

Pauline Rüegg et Yoann Beussart-Vogt se prêtent au jeu de la personnification. L'autrice et l'illustrateur ne se sont pas concerté-e-s.



## Chant de la Terre

Pauline Rüegg

Une brise souleva mes cheveux. Le ciel inondait la grandeur saisissante des montagnes. Tout n'était qu'immensité. J'avançai de quelques pas, lorsque je crus entendre une voix portée par la respiration du vent. Un murmure semblait s'élever du sol. Le flot de mes pensées s'interrompit. Je m'arrêtai. Je fermai les yeux. J'écoutai.

*J'ai senti les rayons du soleil,  
Une lumière chaude et étincelante,  
M'éclairant sans pareil  
De leurs scintillantes.*

*J'ai senti le cycle de la pluie,  
La cadence des saisons,  
L'alternance des jours et des nuits,  
Les périodes de floraisons.*

*J'ai senti la vie m'embrasser,  
Petites fleurs, arbres immenses  
Profondément enracinés  
Au cœur de ma terre florissante.*

*J'ai senti les vibrations  
De voix chantantes,  
De milliers de sons,  
De paroles virevoltantes.*

*J'ai senti mes océans  
Lentement bercés  
De corps flottants  
Au rythme des marées.*

*J'ai senti des fourmillements,  
Des pattes s'agiter,  
De doux mouvements,  
Dans mes cavités.*

*J'ai senti les frottements  
De rampantes créatures  
Se dressant lentement  
Au sein de ma nature.*

*J'ai senti les palpitations  
D'une multitude de cœurs  
Battant à l'unisson  
Avec ardeur.*

*J'ai senti des animaux puissants  
Visiter mon monde  
Dans un respect conscient  
De la vie qui abonde.*

*J'ai senti d'autres êtres s'élever  
Sur leur voûte plantaire,  
S'avancer, explorer  
Les lois de l'univers.*

*J'ai senti leurs pas vaillants  
Rudes et déterminés  
Se multiplier follement  
Dans un rythme effréné.*

*J'ai senti leurs mains  
Arracher mes fruits,  
Les replanter plus loin  
Et attendre la pluie.*

*J'ai senti cette espèce vivace  
Observer, découvrir,  
S'emparer de l'espace  
Que j'avais à offrir.*

*J'ai senti la soumission,  
Le contrôle,  
La domestication,  
De mes animaux.*

*J'ai senti la cruauté,  
La violence,  
Envers des communautés  
Réduites au silence.*

*J'ai senti l'extermination  
De peuples différents  
Au nom d'une conception  
Du monde différente.*

*J'ai senti des constructions  
Dominer mon corps,  
Engendrer la destruction  
De mon vert décor.*

*J'ai senti des arbres millénaires,  
Des forêts des anciens temps,  
Réduits en vastes cimetières  
En quelques instants.*

*J'ai senti du poison  
Se déverser en moi;  
Irradiante sensation;  
Brûlant désarroi.*

*J'ai senti ma terre étouffée,  
Mes racines entravées,  
Assoiffées,  
Sous de lourds pavés.*

*J'ai senti la purge insensée  
De mes océans;  
Des êtres blessés,  
Souffrants.*

*J'ai senti ma terre trembler  
Sous les secousses militaires  
Des guerres de tranchées,  
De l'arme nucléaire.*

*J'ai senti ma peau percée  
De profondes entailles  
Creusées  
Pour extraire mes entrailles.*

*J'ai senti le pillage,  
L'appât du gain,  
Le dépeçage  
De mes biens.*

*J'ai senti la consommation,  
La corruption,  
L'exploitation,  
L'extinction.*

*J'ai senti la hiérarchie,  
Le coût humain  
D'un profit  
Inhumain.*

*J'ai senti ce profit  
Mépriser  
La gratuité  
De mes richesses.*

*J'ai senti la maladie,  
La soif,  
Le feu,  
La fuite.*

*J'ai senti la chaleur,  
La faim,  
La peur,  
La fin.*

J'ouvris les yeux. Un vent fort s'était levé. Et la sombre étendue du ciel me menaçait. Je savais tout. J'étouffai. Je criai.

Mais personne ne m'entendit.

Mais personne ne m'entendit.

Mais personne ne m'entendit.

### Plongée dans ses souvenirs

*Fille de l'eau*, dernier court-métrage d'animation de la réalisatrice Sandra Desmazières primé aux Césars, émeut et envoûte. Il nous emporte, en un tourbillon doux et mélancolique, dans les souvenirs de Mia, ancienne pêcheuse de coquillages. Les dessins à l'aquarelle ou au pastel gras, qui vibrent sur l'écran, suggèrent tout en délicatesse l'empreinte du temps sur le corps et les paysages. Pas de dialogues, mais des images oniriques, des couleurs sublimes, des sons, parfois de la musique, pour évoquer désirs, douleurs et joies du passé. Au fil de l'eau, le film aborde avec une grande pudeur des thématiques universelles telles que l'amour, la solidarité, mais aussi la solitude de l'être. Une œuvre d'une sensibilité rare. Claire Lacour

*Fille de l'eau* Sandra Desmazières, France/Pays-Bas/Portugal, 2025, Animation, 15 minutes.

### Contre les oppressions

Existe-t-il une meilleure façon de traiter un sujet qu'en puisant dans son vécu? Dans *L'Envers du monde*, Emilia Roig s'intéresse à différentes formes d'oppression – liées au racisme, au patriarcat, aux traumatismes transgénérationnels liés à Auschwitz, à l'homophobie – ainsi qu'à l'intersectionnalité entre les identités noires et « métisses », la *queerness*, et le féminisme. Un des exemples marquants de l'ouvrage est l'évocation d'une relation que sa mère a eue avec une autre femme, et dont elle refuse de parler avec sa fille. Le tabou familial autour de l'homosexualité – une personne qui apparaissait dans le récit lui a interdit de la nommer – fait réfléchir l'autrice : la solution ne passerait-elle pas par l'égalité pour touxtes? Elle réussit le tour de force de dresser un panorama d'une densité déconcertante des hiérarchies, des dévalorisations et des chances refusées. Le tout sans que son récit ressemble à un règlement de comptes. Déo Negamiyimana

*L'Envers du monde*, Emilia Roig, Marseille, Hors d'atteinte, 2025, 300 pages.

## Absurde censure

Avec « *Divine Comedy* » (2025), le réalisateur iranien Ali Asgari nous livre une comédie grinçante basée sur sa propre expérience.

Par Manon Brügger



En Iran, la censure est aussi arbitraire qu'omniprésente. Bahram en fait l'amère expérience lorsqu'il voit son film, pourtant acclamé à l'international, censuré par le gouvernement. Débute alors pour lui et sa productrice et compagne, Sadaf, une course contre la montre afin d'organiser une projection clandestine. Leur vœu le plus cher : pouvoir montrer leur film non pas dans les festivals les plus prestigieux du monde, mais à la population iranienne. Le temps d'une journée – les sbires du régime étant à l'affût du moindre de leurs mouvements –, le couple traverse Téhéran à vespa pour convaincre ami.e.x.s et connaissances d'héberger cet événement illégal. La ville, témoin de leurs aventures, y est dépeinte comme une cité au style de vie cosmopolite ; la consommation d'alcool et de drogue, les *fast-foods* et la technologie contrastent avec les injonctions à la décence, les traditions et le culte à l'ayatollah.

Cet univers rocambolesque sert de cadre à la question centrale du film : quelle place occupe aujourd'hui l'art en Iran? En confrontant Bahram à

son jumeau Bahman, réalisateur plus conforme aux exigences du régime, le film interroge le rôle de l'artiste. Tantôt dissident, tantôt victime, ou simple citoyen en quête de sens, Bahram se demande pourquoi il crée, s'il vaut mieux s'adapter ou se rebeller. Clin d'œil à Dante, le titre du film suggère que diffuser un film en Iran revient à attendre dans les limbes du purgatoire.

Sorti en 2025, *Divine Comedy* a été sélectionné à la Mostra de Venise avant de remporter le Grand Prix du Festival international du film de Fribourg (FIFF) en mars 2026. Interdite de projection en Iran, cette comédie satirique séduit par son rythme, ses références cinématographiques (Moretti, Godard, *Matrix*...) et sa vision de l'art et de l'humour comme de puissantes armes face à l'oppression. On peine cependant à rire aux éclats face à la gravité des faits présentés, malgré la légèreté avec laquelle ils sont abordés, au vu de leur triste actualité. |

*Divine Comedy*, Ali Asgari, Iran, 2025, 98 minutes.

## Fêter la solidarité

Les 10 et 11 juin 2026, l'association Echoes of Freedom fera vibrer les rives genevoises du Rhône en soutien aux peuples palestinien et soudanais. Entre les murs mythiques de l'Usine, l'événement récoltera des fonds pour deux associations actives dans la protection des populations civiles dans ces deux régions. Danser en soutien aux personnes victimes de régimes autoritaires et génocidaires? Il est difficile de se l'imaginer. Cette dure réalité nous frappe de plein fouet, au risque de nous paralyser. C'est précisément là que l'événement prend son sens : ne pas détourner le regard, mais insuffler une énergie de résistance et d'espoir.

Cette nouvelle édition sera accessible à tous les publics. Les journées s'articuleront

autour de moments d'échanges et de réflexion : conférence, table ronde et atelier pédagogique côtoieront un marché de créateur.rice.x.s, le tout en profitant de déguster de délicieux plats maison. En soirée, place à la musique et à la fête avec des concerts live et des DJ sets enflammés. Les fonds récoltés seront reversés à deux associations œuvrant sur le terrain : la Retaj Foundation, qui lutte au moyen de l'agriculture contre la colonisation et pour préserver les droits fonciers des Palestinien.ne.x.s, et le réseau SIHA, actif dans la Corne de l'Afrique, notamment au Soudan, pour combattre les violences faites aux femmes et aux filles.

Le succès de la première édition en avril 2025, où près de 36 000 CHF ont été récoltés pour trois associations actives

au Liban, en Palestine et au Congo, montre que la société civile suisse refuse de rester silencieuse. Dans ce contexte de crise, il reste essentiel de chanter, de danser, et surtout, de ne jamais oublier. |

Par JB & MLT



*Echoes of Freedom: Palestine x Soudan*  
L'événement aura lieu les 10 et 11 juin 2026 à l'Usine, Genève.

## Mémoires d'un monde disparu

En retraçant quatre grands périples entrepris par Ella Maillart dans les années 1930, l'exposition *Récits photographiques* fait dialoguer photos, films et écrits qu'elle en a ramenés. Par la documentation de ses voyages, la photographe et écrivaine témoigne de l'histoire et des réalités des peuples d'Asie, durant une période de profondes mutations.

Elle nous emmène en URSS, en Chine, en Afghanistan et en Iran où son appareil immortalise la soviétisation de l'Asie centrale, les conflits dans le nord de la Chine ou encore l'occupation japonaise en Mandchourie. Elle met en lumière la répression des révoltes de populations autochtones, illustrant notamment le procès et la condamnation à mort de rebelles nationalistes en

Ouzbékistan. Son regard se porte également sur les conditions de vie et les traditions culturelles, consacrant une place importante aux nomades et aux mesures de sédentarisation instaurées. Les rôles et les activités des femmes sont documentés avec attention. Au travers de son œuvre, les sujets photographiés, quels que soient leur âge ou leur origine, dégagent une sincérité et une présence saisissantes malgré les tumultes de leur époque. Ces instants de vie capturés résonnent encore intensément aujourd'hui.

Ce travail de mémoire révèle les images d'un monde aujourd'hui disparu. Au travers de ce riche corpus, les bouddhas colossaux détruits en Afghanistan, la mer d'Aral devenue désert de sable et de sel

ainsi que toutes les personnes qu'Ella Maillart a rencontrées continueront d'exister. |

Par Véronique Gigon



*Ella Maillart. Récits photographiques*  
L'exposition est visible au musée Photo Elysée, Lausanne, jusqu'au 1<sup>er</sup> novembre 2026.

## Faces cachées

D'une mésaventure, Livio en a fait l'inspiration de son projet. Depuis, il met son pinceau au service de la rencontre avec l'humain.

Par Raphaël de Favéri

Livio, la trentaine, est assis dans un bus à Caracas lorsque celui-ci est arrêté par la police vénézuélienne. Tous les hommes doivent descendre et sont contrôlés. Ses papiers à la main, les agents lui disent : « Il manque un tampon ici. Vous allez nous suivre au poste, vous êtes probablement recherché par Interpol. » Il est relâché après quelques vérifications. Rien ne laisse croire que Livio n'ait jamais été réellement recherché par Interpol. Encore aujourd'hui, il ignore la raison exacte de son arrestation.

De retour à Berne, sa ville, quelques semaines plus tard, Livio commence à dessiner des visages. Il en remplit des carnets entiers. Des livres pleins de criminel-le-x-s. C'est son expérience à Caracas qui lui a donné l'idée d'utiliser les photos de signalement d'Interpol comme modèles pour son art. Les fiches sont accessibles publiquement sur le site de l'organisation. Avec son stylo-pinceau, il se met à reproduire des personnes recherchées pour meurtre, pour des délits sexuels, des crimes de guerre, mais aussi pour des délits financiers, des incendies criminels ou de la contrebande. Il s'impose une seule règle : pas plus de cinq minutes par visage. Le résultat jusqu'ici – trois livres grouillant de milliers de portraits – est stupéfiant. L'exercice de style s'est transformé en œuvre d'art.

« Le Mexique ne recherche qu'une seule personne. » « Chemises et polos sont les habits les plus fréquents sur les photos de personnes recherchées. » « La Russie est responsable de la moitié des plus de 6000 avis de recherche d'Interpol. » Des curiosités comme celles-ci, Livio en connaît à la pelle. Que la plupart des personnes recherchées par la Russie le soient pour terrorisme révèle certainement quelque chose sur l'orientation du gouvernement. L'Argentine semble pour sa part n'avoir déclaré bataille qu'aux meurtriers, et leurs photos lui rappellent les images Panini. « À quoi ressemble un meurtrier ? » demande-t-il de façon provocatrice. Et il enchaîne : « Pourquoi associer un crime à un visage plutôt qu'à un autre évoque-t-il des sensations différentes ? » Il aime poser des questions et les note soigneusement dans un calepin. Elles mettent en lumière, parfois de manière absurde, le manque d'uniformité de cet outil international de recherche criminelle.

« Je reproduis des êtres humains », souligne-t-il. Quand il dessine, il décompose chaque visage en parties distinctes qu'il retrace toujours dans le même ordre – mais ce faisant, il n'abandonne jamais son regard conscient et bienveillant. « Un visage révèle plus que le crime qui y est associé. » Certaines photos, surtout

quand elles ne proviennent ni de sources officielles ni de mesures d'identification, laissent de l'espace à la rêverie : « À quel moment cette expression béate et encadrée par un chic casque audio a-t-elle été immortalisée ? » Parfois, il est difficile de dessiner quelqu'un qui a commis certaines choses, confie Livio. Après tout, le fait de représenter une personne lui confère une forme de considération, ne serait-ce que pour un instant.

Que pense-t-il du principe de l'appel à témoin, d'afficher dans l'espace public le visage d'une personne qui a – ou aurait – commis un crime ? La réponse de Livio est nuancée. Il avoue qu'il n'aimerait pas croiser le chemin de certain-e-x-s de ses modèles, c'est clair. Rechercher quelqu'un publiquement se justifie par sa dangerosité. Mais dangerosité pour qui ? En l'absence de limites claires – et qui soient en outre respectées –, n'importe qui peut finir sur ce genre de listes. « Est-ce ainsi que nous voulons vivre ensemble ? » Au mois de mars, le Ministère public bernois a lancé un appel à témoin public. Parmi les individus recherchés, il y a des auteur-riche-x-s présumé-e-x-s de dégâts matériels. Qu'est-ce que cela nous dit sur notre pays ? Livio ignore encore ce qu'il fera de son encyclopédie de portraits. En attendant, ni ses idées ni son pinceau ne risquent de sécher. |



© Jon Feingersh/Getty Images

## COUPE DU MONDE DE FOOTBALL 2026 ASSEZ AVEC LA PEUR, PLACE À LA JOIE !

Chez les supporter-riche-x-s, la joie suscitée par la Coupe du monde se mêle de plus en plus à la crainte de la discrimination, de la répression et de la violence. Des inquiétudes justifiées par l'absence de garanties en matière de droits humains et qui doivent être prises au sérieux par la FIFA.

Pour certain-e-x-s supporter-riche-x-s, la Coupe du monde de football est l'événement le plus important de l'année. Jusqu'à 6,5 millions de personnes sont attendues pour assister aux 104 matchs de la Coupe du monde 2026 dans les stades. Six milliards d'autres les suivront à la télévision dans le monde entier. Mais réduire une Coupe du monde à un simple événement sportif ne rend pas compte de ses répercussions considérables sur les personnes, l'environnement et l'économie.

La Coupe du monde, ce n'est pas seulement une célébration pour les joueurs et les supporter-riche-x-s. Ce sont aussi des milliards de profit pour la fédération organisatrice. La Fédération internationale de football (FIFA) table sur un chiffre d'affaires de 11 milliards pour 2026, ce qui en ferait l'édition la plus lucrative de tous les temps ! La Suisse en profite également. La FIFA et d'autres fédérations sportives générant d'importants revenus ont leur siège en Suisse. Le produit intérieur brut helvétique augmente donc d'environ 1 % les années de Coupe du monde ou de Jeux olympiques. L'économie du sport est extrêmement lucrative, mais elle comporte aussi des zones d'ombre, laissant de côté les personnes et leurs droits.

En plus des supporter-riche-x-s et des délégations officielles, des milliers de journalistes assistent aux coupes du monde. Sur place, la vie de millions de personnes est affectée. Lors de l'attribution de l'organisation, la Coupe du monde de football aux États-Unis, au Mexique et au Canada devait être la première à prendre en compte des critères relatifs aux droits humains. Mais au lieu de la joie, c'est la peur qui règne. La peur de ne pas être autorisé-e-x à entrer dans le pays, de ne pas être admis-e-x dans le stade – à cause d'un tee-shirt arc-en-ciel ou d'un drapeau palestinien – ou celle d'être arrêté-e-x par l'ICE, la police de l'immigration étasunienne. Malgré les nombreux risques, aucune des 16 villes-hôtes n'a présenté de plan d'action protégeant efficacement les participant-e-x-s contre les violations des droits humains.

La FIFA ne respecte pas son devoir de diligence en matière de droits humains, ni d'ailleurs sa promesse que cette Coupe du monde serait la plus inclusive de tous les temps. Elle n'a exigé aucune garantie contraignante en matière de droits humains de la part des autorités. Elle espère s'en tirer en adoptant une approche consistant à fermer les yeux.

Si les droits humains ne sont pas protégés, le rêve risque rapidement de se transformer en cauchemar. La Coupe du monde de football 2026 pourrait devenir une tribune pour des comportements autoritaires. Pire, une scène pour l'oppression, l'exclusion et la violence.

Nous ne l'accepterons pas! Car nous le savons: faire pression porte ses fruits. Ensemble, nous pouvons faire en sorte que la Coupe

du monde ne soit pas seulement synonyme de buts et de titres, mais aussi de respect et de fair-play.

Lisa Salza, responsable de la campagne Coupe du monde 2026

**Signez notre pétition pour appeler la FIFA à s'engager pour la protection des droits humains lors de la Coupe du monde de football!**



© David Chancellor

L'initiative pour des multinationales responsables vise à garantir que les grandes entreprises ayant leur siège en Suisse soient tenues de rendre des comptes lorsqu'elles tirent profit de violations des droits humains ou de la dégradation de l'environnement. Le contre-projet du Conseil fédéral est insuffisant. Une lettre ouverte a donc été lancée afin de faire pression pour l'adoption d'une loi plus forte et efficace.

Le magazine que vous tenez entre les mains montre, une fois de plus, la nécessité d'instaurer des règles contraignantes pour les multinationales en matière de protection des droits humains et du respect des normes environnementales – et pas seulement dans le domaine des ressources minières et des matières premières.

Lancée en janvier 2025, la nouvelle initiative pour des multinationales responsables vise précisément à le garantir : après une récolte de signatures éclair, elle a été déposée auprès de la Chancellerie fédérale le 27 mai avec 287 164 signatures. Le Conseil fédéral vient de présenter un contre-projet indirect à cette initiative.

Or, l'analyse montre que celui-ci reste largement lacunaire. Ainsi, la législation sur la responsabilité des multinationales proposée par le Conseil fédéral ne s'appliquerait qu'aux entreprises dont le chiffre d'affaires dépasse 1,5 milliard de francs et employant au moins 5000 personnes. Cependant, de nombreuses entreprises de négoce en matières premières, qui réalisent des chiffres d'affaires de plusieurs milliards, emploient un nombre réduit de salarié-e-x-s. Iels seraient donc exclus-e-x-s de la proposition du Conseil fédéral sans avoir à assumer la responsabilité de leurs activités problématiques. C'est pourtant

précisément ce secteur, dans lequel sont concentrés les principaux risques pour les droits humains et l'environnement, qui devrait être pris en compte par la loi. Les raffineries d'or helvétiques ne seraient pas non plus concernées par le contre-projet, quand bien même la Suisse occupe la première place mondiale du commerce et du raffinage de l'or.

La Coalition pour les multinationales responsables a lancé une lettre ouverte au Conseil fédéral pour qu'il tienne compte de l'avis de la population, et pas seulement de celui des organisations faitières de l'économie. Plus le nombre de signataires sera élevé, plus la pression exercée sur le Conseil fédéral sera forte – et plus grandes seront les chances de disposer d'une législation forte qui oblige les multinationales à rendre des comptes.

La consultation ne dure que peu de temps: le Conseil fédéral doit recevoir nos propositions d'améliorations du contre-projet d'ici à fin juin. Signez à votre tour la lettre ouverte figurant dans le dépliant ci-joint, et envoyez-la sans tarder.

Danièle Gasteli

**Vous trouverez de plus amples informations sur: [responsabilite-multinationales.ch](https://responsabilite-multinationales.ch)**

# PÉTITION

LA FIFA DOIT RESPECTER LES DROITS HUMAINS!

SIGNER CI-DESSOUS  
OU VIA LA PÉTITION EN LIGNE



**Au président de la FIFA, Gianni Infantino**

Une Coupe du monde de football devrait être un tournoi pour toutes. Mais au lieu de la joie, c'est la peur qui règne: la peur des supporter-ric-e-x-s aux États-Unis d'être expulsé-e-x-s ou de ne pas être autorisé-e-x-s à entrer dans le pays. La peur des manifestant-e-x-s au Mexique face aux violences policières. La peur des sans-abri au Canada d'être chassé-e-x-s au nom de l'« embellissement urbain ». Dans les trois pays hôtes, les personnes racialisées ou celles de la communauté LGBTQIA+ craignent les hostilités et les agressions.

À l'occasion de la Coupe du monde aux États-Unis, au Mexique et au Canada, Amnesty International appelle la Fédération internationale de football à:

- garantir que les événements et rassemblements liés à la Coupe du monde ne feront pas l'objet de contrôles par l'ICE ou d'autres forces militarisées;
- s'assurer que les supporter-ric-e-x-s, les joueurs et les populations locales puissent s'exprimer librement et manifester pacifiquement, à l'intérieur comme à l'extérieur des stades;
- prendre des mesures efficaces pour protéger toutes les participant-e-x-s contre la discrimination, à leur arrivée sur le territoire ou dans les stades;
- protéger les journalistes et les défenseur-e-x-s des droits humains.

Nom	Prénom	Adresse	Signature
1			
2			
3			
4			
5			



Veuillez envoyer le formulaire dûment rempli au plus tard le 31 juillet 2026 à: Amnesty International, section suisse, case postale, 3001 Berne

## PLUSIEURS FAÇONS DE S'ENGAGER

Vous vous sentez impuissant-e-x face à la fragilisation des droits humains à l'échelle mondiale et à la résurgence de l'autoritarisme? Passez à l'action en vous engageant à nos côtés!

Il existe plusieurs possibilités pour s'engager concrètement en faveur des droits humains au sein d'Amnesty International.

**Campagne sur la Coupe du monde de football:** Signez la pétition ci-dessous. Vous pouvez aussi nous contacter si vous souhaitez organiser un tournoi solidaire, une projection publique ou tout autre événement.

**Prides et journée de grève féministe:** Des marches des fiertés auront lieu dans toute la Suisse en juin et juillet, tandis que la grève féministe se déroulera le 14 juin. Écrivez votre slogan sur une pancarte, rassemblez vos ami-e-x-s et faites entendre votre voix!

**Bar kit «All4HumanRights»:** Commandez notre jeu de cartes Parolu pour vous entraîner à contrer les propos problématiques tenus dans les bars, et distribuez nos sous-verres.

**Industrie textile en Asie du Sud:** Amnesty International réclame la liberté de réunion et d'association pour les travailleur-euse-x-s de

l'industrie de l'habillement en Asie du Sud. Signez notre pétition, et organisez avec nous une action photo.

**Initiative pour les multinationales responsables:** Signez la lettre ouverte au Conseil fédéral jointe à ce numéro (voir texte ci-contre).

Et bien sûr, vous pouvez également rejoindre un groupe Amnesty dans votre région! Vous trouverez aussi d'autres moyens de vous engager sur notre site web: [amnesty.ch/fr/agir](https://amnesty.ch/fr/agir).

Danaï Dimas,  
coordinatrice de l'activisme

**Si vous souhaitez vous engager (davantage) ou si vous avez des questions, écrivez-nous à: [engagement@amnesty.ch](mailto:engagement@amnesty.ch)**

**Des activistes d'Amnesty Suisse se sont rendu-e-x-s devant les locaux d'une célèbre enseigne de mode pour protester contre les conditions des travailleur-euse-x-s de l'industrie de l'habillement.**



© Amnesty International

# BOUTIQUE

Tous nos produits sont fabriqués de manière durable et éthique.

**D'AUTRES ARTICLES GRIFFÉS PEUVENT ÊTRE COMMANDÉS SUR LA BOUTIQUE EN LIGNE SHOP.AMNESTY.CH**



## COUTEAU DE POCHE VICTORINOX SPORTSMAN

Modèle simple, 13 fonctions, noir, logo blanc.  
Fabriqué en Suisse.

Art. 2300.037.S / Fr. 25.–

## TASSE EN ACIER ÉMAILLÉ

Modèle massif pour le camping, la terrasse, etc.  
Contenance 200 ml.  
Fabriqué en République Tchèque.

Art. 2300.050 / Fr. 15.–



## STYLO-BILLE CARAN D'ACHE

Jaune métallisé, logo noir sur le côté gauche.  
Fabrication suisse.

Art. 2420.026 / Fr. 30.–



## CHAUSSETTES AMNESTY

Motif rayé et logo bougie.  
80 % coton, 18 % polyamide, 2 % élasthanne.  
Fabriquées au Portugal.

### Gris et noir:

Taille M (36-40): Art. 2200.099.M / Fr. 15.–  
Taille L (41-46): Art. 2200.099.L / Fr. 15.–

### Jaune et noir:

Taille M (36-40): Art. 2200.098.M / Fr. 15.–  
Taille L (41-46): Art. 2200.098.L / Fr. 15.–

## JE COMMANDE LES ARTICLES SUIVANTS

Quantité	Nom de l'article	Taille	Art. n°	Prix

Nom: \_\_\_\_\_ Rue: \_\_\_\_\_

Lieu: \_\_\_\_\_ E-mail: \_\_\_\_\_

Tél.: \_\_\_\_\_ Signature: \_\_\_\_\_

Numéro de membre / client-e-x (si connu): \_\_\_\_\_

Les membres de la Section suisse d'Amnesty International bénéficient de 10% de rabais sur les publications et les articles de la boutique, à l'exception des bougies.

Envoyez vos commandes à Amnesty International, case postale, 3001 Berne ou commandez sur notre boutique en ligne: [shop.amnesty.ch](http://shop.amnesty.ch)